

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1962

25 août 2011

SOMMAIRE

ACMBernstein Strategies	94169	PETANGE PERCONTROL INVEST-	
Aquasourca S.A.	94169	MENTS SCA, société de gestion de patri-	
BARDEEN Management Company S.A.		moine familial, en abrégé «SPF»	94140
.....	94169	Portfolio Consult S.A.	94140
Boutique Hotel Finance S.A.	94170	Project WBS Luxembourg S.à r.l.	94130
D.C.T. S.A.	94170	Promobelair 13.1 S.A.	94140
Gavalli Properties S.A.	94142	Promotion et Gestion des Marques S.A.	
Gavalli Properties S.A.	94142	94140
Gestatec S.A.	94143	Propper s.à r.l.	94141
GIB Group International	94130	Pyoni AG	94172
GreenStars BNP Paribas	94141	Quartier Kirchberg-Luxembourg, S.à.r.l.	
Helix Investments S.A.	94130	94141
HEPP IV Luxembourg Master III S.à r.l.		RBS (Luxembourg) Agriculture S.A.	94175
.....	94137	Ristretto Group S.à r.l.	94142
Immoonstrukta S.A.	94137	Ristretto Group S.à r.l.	94141
Immogest S.à r.l.	94137	Rollingergrund Premium Properties SA	
Infrabiz Holdings S.A.	94138	94175
Investor Services House S.A.	94138	Schubert Properties S.A.	94175
ITT Industries Luxembourg S.à r.l.	94138	Société de Financement des Risques Indus-	
Jacquet International	94170	triels	94143
Kuelbecherhaff S.A.	94172	Sorg Finances S.A., SPF	94142
K.V.S. Construction S.à r.l.	94138	Survival S.à r.l.	94143
Les Quatre S.A.	94171	Survival S.à r.l.	94166
MMB and Partners S.A.	94172	Survival S.à r.l.	94166
Morgan Stanley Luxembourg International		SWV II Limited	94167
Reinsurance S.A.	94171	Tempus Investments S.à r.l.	94167
Morgan Stanley Luxembourg Reinsurance		Terra Alma S.A.	94167
S.A.	94171	Theta S.à r.l.	94176
MPM Advisors	94143	TLcom II Holdings S.à r.l.	94167
NBG Asset Management Luxembourg ...	94176	Tontarelli Lux S.A.	94168
Nespresso Luxembourg Sàrl	94176	Triagoz S.A.	94168
Pereira et Pinto Fruits, S.à r.l.	94138	Tyco Electronics Finance S.à r.l.	94167
Pereira et Pinto Fruits, S.à r.l.	94139	Tyco Electronics Group S.A.	94168
Pereira et Pinto Fruits, S.à r.l.	94139	Vitral S.A.	94143
Pereira et Pinto Fruits, S.à r.l.	94139	Z.I.K. Luxembourg S.à r.l.	94168
Pereira et Pinto Fruits, S.à r.l.	94139	Zurich Eurolife S.A.	94169
Petange Percontrol Investments S.C.A.			
 Holding	94140		

GIB Group International, Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.
R.C.S. Luxembourg B 19.544.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2011

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de reconduire les mandats d'administrateurs de Messieurs WINANDY et DELLOYE et DEJONGHE, le mandat d'administrateur délégué de Monsieur WINANDY ainsi que le mandat de la société INTER-AUDIT. Ces mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 27 juin 2011.
Pour avis sincère et conforme
Marie-Claire CASTELLUCCI
Fondé de pouvoirs

Référence de publication: 2011091418/15.

(110102816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Helix Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 103.582.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 30 décembre 2010, le mandat des Administrateurs LANNAGE S.A., société anonyme, VALON S.A., société anonyme et KOFFOUR S.A., société anonyme, ainsi que celui du Commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme ont été renouvelés pour la durée de six ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2016.

Luxembourg, le 27 JUIN 2011.
Pour: HELIX INVESTMENTS S.A.
Société anonyme
Experta Luxembourg
Société anonyme
Cindy Szabo / Nathalie Paquet-Gillard

Référence de publication: 2011091424/17.

(110102413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Project WBS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 161.370.

—
STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the seventeenth day of May.
Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Project WBS, Inc., a corporation established under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 2400 Broadway Street, Suite 530, Santa Monica, California 90404, United States of America, and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4764413,

here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, employee, having her professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-Sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of one (1) proxy given on May 5, 2011.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of "Project WBS Luxembourg S.à r.l.", which shall be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the Company), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the Law), as well as by the present articles of association (hereinafter, the Articles).

Art. 2. The principal object of the Company is to provide video and television services on demand via internet. The Company shall have as its business purpose any and all activities related to:

- the establishment of services of video on demand via Internet,
- the production, designing, hosting, publishing and maintaining of Internet websites or other (electronical or wireless) networks,
- the gathering, editing, supplying and distribution of interactive content, i.e. databases, for Internet websites and other (electronical or wireless) networks,
- the development of activities in the field of communication.

The Company may further use its funds for the setting-up, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin and participate in the creation, development and control of any enterprises. It may also acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatsoever, any type of securities and patents, have them developed and realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (such as, but not limited to, shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, movable or real estate transactions, take any measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which are liable to promote its development.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the Sole Manager (as defined below) or the Board of Managers (as defined below), respectively by a resolution taken by the extraordinary general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 5. The subscribed share capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12.500,00) represented by one thousand (1.000) shares with a nominal value of twelve Euros and fifty Euro cents (EUR 12,50) each.

The Company may repurchase its own shares within the limits set by the Law and the Articles.

Art. 6. The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with Article 13.

Art. 7. Towards the Company, the shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company. In case of plurality of owners per share, the Company may suspend the rights attached to this share until a single owner has been designated to the Company.

Art. 8. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may only be transferred in accordance with article 189 of the Law.

Art. 9. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of any of the shareholders.

Art. 10. The Company is managed by one (hereinafter, the Sole Manager) or more managers. If several managers have been appointed, they constitute a board of managers (hereinafter, the Board of Managers), composed of at least two (2) managers divided into two (2) categories, respectively denominated "Category A Managers" and "Category B Managers". The manager(s) need not be shareholders. The manager(s) may be dismissed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding more than half of the share capital.

Art. 11. In dealing with third parties, the Sole Manager or the Board of Managers shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose, provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the Sole Manager or the Board of Managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

The Sole Manager or the Board of Managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected from its members or not, either shareholders or not.

The Sole Manager or the Board of Managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and shall determine the manager's or agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The Board of Managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The Board of Managers may elect a secretary who need not be a manager or a shareholder of the Company.

The meetings of the Board of Managers are convened by the chairman, the secretary or by any two (2) managers. The Board of Managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

Written notice, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of any meeting of the Board of Managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board of Managers.

No such convening notice is required if all the members of the Board of Managers are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board of Managers.

A manager of any category may be represented at the Board of Managers by another manager of any category, and a manager of any category may represent several managers of any category.

The Board of Managers may only validly debate and take decisions if a majority of its members are present or represented by proxies and with at least the presence or representation of one Category A Manager and one Category B Manager, and any decision taken by the Board of Managers shall require a simple majority including at least the favorable vote of one Category A Manager and one Category B Manager.

The Board of Managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, approved and signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

The Sole Manager or the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles.

Art. 12. The manager(s) assume(s), by reason of her/his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by her/him/them in the name of the Company.

Art. 13. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares owned. Each shareholder has voting rights commensurate with her/his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, in accordance with the provisions of the Law.

Art. 14. The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of the same year.

Art. 15. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the Sole Manager or the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 16. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve.

This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital but shall be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, the ten percent (10%) threshold is no longer met.

The balance of the net profit may be distributed to the sole shareholder or to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

Art. 17. At the time of winding up the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

At the time of winding up the Company, any distributions to the shareholders shall be made in accordance with the last paragraph of Article 16.

Art. 18. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the December 31, 2011.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, the one thousand (1.000) shares have been subscribed and fully paid up in nominal value by contribution in cash as follows:

Subscriber	Shares	Payment
Project WBS, Inc., prenamed	1.000	12.500,00
Total	1.000	12.500,00

The amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12.500,00) has been fully paid up in cash and is now available to the Company.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand three hundred Euros (EUR 1.300,00).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder has taken the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period of time:

Category A Managers:

Mr. Ian Aaron, chief executive officer (CEO), born on June 26, 1960 in the State of Illinois, United States of America, with professional address at 2400 Broadway St., Suite 530, Santa Monica, California 90404, United States of America;

Mr. Justin Ryan Erenkrantz, company manager, born on May 2, 1980 in Texas, United States of America, with residing at 46 Whispering Pine, Irvine, California 92620, United States of America.

Category B Managers:

Mr. Alan Dundon, company manager, born on April 18, 1966 in Dublin, Ireland, with professional address at 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;

Ms. Sandra Ansay, company manager born on August 13, 1974 in Saint-Mard Belgium, with professional address at 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

2. The address of the registered office of the Company is fixed at 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, she signed together with Us, notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dix sept mai.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Project WBS, Inc., une société établie selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 2400 Broadway Street, Suite 530, Santa Monica, Californie 90404, Etats-Unis d'Amérique, et enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4764413,

ici représentée par Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-Sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une (1) procuration donnée le 5 mai 2011.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Project WBS Luxembourg S.à r.l.» qui est régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après, la Société), et en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après, la Loi), ainsi que par les présents statuts (ci-après, les Statuts).

Art. 2. L'objet principal de la Société est de fournir des services de vidéo et télévision à la demande via le réseau internet.

La Société a pour objet la réalisation de toute activité relative à:

- la création d'un service de contenu video sur demande via Internet;
- la production, le design, l'hébergement et le maintien de sites Internet ou d'autres réseaux (électroniques ou sans-fils);
- le rassemblement, l'édition, la fourniture et la distribution de contenus interactifs, entre autres des bases de données, à destination de sites Internet et d'autres réseaux (électroniques ou sans-fils) et
- le développement d'activités dans le domaine de la communication.

La Société peut en outre employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, et participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise. Elle peut également acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les faire mettre en valeur et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement. La Société peut accorder tout concours (par voie de prêts, avances, garanties, sûretés ou autres) aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (notamment par exemple, ses associés ou entités liées).

En général, la Société peut également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, prendre toutes mesures pour sauvegarder ses droits et réaliser toutes opérations, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui favorisent son développement.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il peut être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune ou dans une autre commune, respectivement par décision du Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou du Conseil de Gérance (tel que défini ci-après), ou par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés, tel que requis par les dispositions applicables de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 5. Le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,00) représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de douze Euros et cinquante centimes d'Euro (EUR 12,50) chacune.

La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites prévues par la Loi et les Statuts.

Art. 6. Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, conformément à l'Article 13 des Statuts.

Art. 7. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société. En cas de pluralité de propriétaires d'une part sociale, la Société peut suspendre les droits attachés à cette part sociale jusqu'à ce qu'un seul propriétaire soit désigné.

Art. 8. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que conformément à l'article 189 de la Loi.

Art. 9. La Société n'est pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 10. La Société est gérée par un (ci-après, le Gérant Unique) ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance (ci-après, le Conseil de Gérance), composé d'au moins deux (2) gérants divisés en deux (2) catégories, nommés respectivement "Gérants de Catégorie A" et "Gérants de Catégorie B". Le(s) gérant(s) ne doit(vent) pas obligatoirement être associé(s). Le(s) gérant(s) peut(vent) être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Art. 11. Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société, sous réserve qu'aient été respectés les termes du présent article.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts relèvent de la compétence du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, gérants ou non, associés ou non.

Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminer les responsabilités et rémunérations, le cas échéant, des gérants ou mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat.

Le Conseil de Gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant est élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le Conseil de Gérance peut élire un secrétaire, gérant ou non, associé ou non.

Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par le président, le secrétaire ou par deux (2) gérants. Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Il est donné à tous les gérants un avis écrit, soit en original, par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, de toute réunion du Conseil de Gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence est mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil de Gérance.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la tenue de la réunion et de son ordre du jour. Il peut également être renoncé à la convocation par chaque membre du Conseil de Gérance, par écrit donné soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Un gérant de n'importe quelle catégorie peut en représenter un autre au Conseil de Gérance, et un gérant de n'importe quelle catégorie peut représenter plusieurs gérants de n'importe quelle catégorie.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et avec au moins la présence d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B; et toute décision du Conseil de Gérance ne peut être prise qu'à la majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

Le Conseil de Gérance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants participant à la réunion de se comprendre mutuellement. Une telle participation équivaut à une présence physique à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du Conseil de Gérance.

Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des Statuts.

Art. 12. Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) à raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.

Art. 13. L'associé unique exerce tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 14. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 15. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Gérant Unique, ou le Conseil de Gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social de la Société.

Art. 16. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net sont affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais doivent être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net peut être distribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation dans la Société.

Art. 17. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation est assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'(es) associé(s) qui détermine(nt) leurs pouvoirs et rémunération.

Au moment de la dissolution de la Société, toute distribution aux associés se fait en application du dernier alinéa de l'Article 16.

Art. 18. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2011.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les mille (1.000) parts sociales ont été souscrites et intégralement libérées en valeur nominale par apport en numéraire comme suit:

Souscripteur	Parts sociales	Libération
Project WBS, Inc. prénommée	1.000	12.500,00
Total	1.000	12.500,00

Le montant de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,00) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille trois cents Euros (EUR 1.300,00).

Décisions de l'associé unique

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Gérants de catégorie A:

M. Ian Aaron, Président Directeur Général (PDG), né le 26 juin 1960 dans l'Etat d'Illinois, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 2400 Broadway St., Suite 530, Santa Monica, Californie 90404, Etats-Unis d'Amérique;

M. Justin Ryan Erenkrantz, gérant de sociétés, né le 2 mai 1980 au Texas, Etats Unis d'Amérique, résidant au 46 Whispering Pine, Irvine Californie 92620, Etats-Unis d'Amérique.

Gérants de catégorie B:

M. Alan Dundon, gérant de sociétés, né le 18 avril 1966 à Dublin, Irlande, ayant son adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Mme. Sandra Ansay, gérante de sociétés, née le 13 août 1974 à Saind-Mard, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

2. L'adresse du siège est fixée au 67, Rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant celle-ci a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 mai 2011. Relation: EAC/2011/6755. Reçu soixante-quinze euros 75,00€.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011081589/362.

(110090636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

HEPP IV Luxembourg Master III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 2, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 149.698.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 17 décembre 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 17 janvier 2011.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2011091425/13.

(110102455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Immoconstrukta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 23.892.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Immoconstrukta S.A.

Signature

Référence de publication: 2011091426/11.

(110103198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Immogest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 22.441.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Immogest s.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011091427/11.

(110103191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Infrabiz Holdings S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 99.081.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091428/10.

(110103089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Investor Services House S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 113.578.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CACEIS BANK

Jean-Pierre Valentini / Monique J. E. Lodewijckx
Company Secretary / Company Secretary Department

Référence de publication: 2011091429/12.

(110102999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

ITT Industries Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 89.548.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention d'apport datée du 30 juin 2011 que 224 parts sociales détenues par ITT Industries Holdings S.à r.l. dans la Société ont été transférées à Watercompany Limited, une "private company limited by guarantee", (siège social: Jays Close, Viables Estate, UK - Basingstoke, Hampshire, RG22 4BA, Royaume Uni; Companies Number: 7681904) de sorte qu'avec effet à cette date 576 parts sociales sont détenues par ITT Industries Holdings S.à r.l. et 224 parts sociales par Watercompany Limited.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Pour extrait conforme.

Un mandataire

Référence de publication: 2011091430/17.

(110102685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

K.V.S. Construction S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4831 Rodange, 137, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 147.043.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091431/10.

(110102575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Pereira et Pinto Fruits, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3676 Kayl, 165, rue de Schifflange.
R.C.S. Luxembourg B 38.768.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
EUROFISC S.A.
Signature

Référence de publication: 2011091472/12.

(110102574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Pereira et Pinto Fruits, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3676 Kayl, 165, rue de Schiffflange.

R.C.S. Luxembourg B 38.768.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
EUROFISC S.A.
Signature

Référence de publication: 2011091473/12.

(110102576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Pereira et Pinto Fruits, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3676 Kayl, 165, rue de Schiffflange.

R.C.S. Luxembourg B 38.768.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
EUROFISC S.A.
Signature

Référence de publication: 2011091474/12.

(110102580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Pereira et Pinto Fruits, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3676 Kayl, 165, rue de Schiffflange.

R.C.S. Luxembourg B 38.768.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
EUROFISC S.A.
Signature

Référence de publication: 2011091475/12.

(110102585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Pereira et Pinto Fruits, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3676 Kayl, 165, rue de Schiffflange.

R.C.S. Luxembourg B 38.768.

Suite à une cession de parts sociales effectuée sous forme d'acte sous seing privé du 30/12/2010, l'actionnariat de la société se compose comme suit:

Monsieur PINTO MAGALHAES, demeurant à L-3676 KAYL, 165, rue de Schiffflange détient la totalité des parts sociales de la société

soit: 500 parts sociales

Kayl, le 29/06/2011.
Certifié sincère et exact
PINTO Joao
Gérant

Référence de publication: 2011091476/16.

(110102614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

**PETANGE PERCONTROL INVESTMENTS SCA, société de gestion de patrimoine familial, en abrégé
«SPF», Société en Commandite par Actions - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Petange Percontrol Investments S.C.A. Holding).**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 46.248.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 29 décembre 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 31 janvier 2011.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2011091477/15.

(110102477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Portfolio Consult S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 36.035.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011091478/10.

(110102485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Promobelair 13.1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 7, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 140.348.

Les comptes annuels au 30 septembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091479/10.

(110102923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

PGM S.A., Promotion et Gestion des Marques S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 144.750.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091480/10.

(110102552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Propper s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-8077 Bertrange, 238, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 49.585.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091481/11.

(110102688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Quartier Kirchberg-Luxembourg, S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 9.789.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Quartier Kirchberg Luxembourg s.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011091482/11.

(110103203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Ristretto Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 90.759.308,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 129.540.

Extrait des résolutions des associés en date du 19 avril 2011

En date du 19 avril 2011, les associés ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de:

Monsieur Timothy Charles Stonesifer en qualité de Gérant de classe A de la Société et ce avec effet au 15 avril 2011;

- d'accepter la nomination de:

Monsieur Gerard Holthaus, né le 18 août 1949 au Maryland, Etats Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 8211 Town Center Drive, Baltimore, MD 21236 Etats Unis d'Amérique, en qualité de Gérant de classe A de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 27 juin 2011.

Pour extrait analytique conforme

Eric Lechat

Gérant de classe B

Référence de publication: 2011091483/20.

(110102883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

GreenStars BNP Paribas, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 149.922.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091413/10.

(110103179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Ristretto Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 90.759.308,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 129.540.

—
Extrait des résolutions des associés en date du 13 juin 2011

En date du 13 juin 2011, les associés ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de:

Monsieur Gerard Holthaus en qualité de Gérant de classe A de la Société et ce avec effet au 10 juin 2011;

- d'accepter la nomination de:

Monsieur Azuwuiké Henry Ndukwu, né le 25 mai 1959 à Benin City, Nigéria, ayant son adresse professionnelle au 8211 Town Center Drive, Baltimore, MD 21236, Etats Unis d'Amérique, en qualité de Gérant de classe A de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 21 juin 2011.

Pour extrait analytique conforme

Eric Lechat

Gérant de classe B

Référence de publication: 2011091484/20.

(110102893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Sorg Finances S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 42.805.

—
Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 28 décembre 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 28 janvier 2011.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2011091508/13.

(110102470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Gavalli Properties S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 132.897.

—
Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091414/10.

(110103078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Gavalli Properties S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 132.897.

—
Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091415/10.

(110103103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Gestatec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 86.750.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Gestatec S.A.
Signature

Référence de publication: 2011091416/11.

(110103207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Vitral S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.
R.C.S. Luxembourg B 80.649.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011091288/9.

(110102689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

SOFIRI, Société de Financement des Risques Industriels, Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 26.550.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société SOFIRI
ACSG (EUROPE)
Signature

Référence de publication: 2011091506/12.

(110103005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Survival S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 9, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 63.804.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091511/10.

(110103058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

MPM Advisors, Société Anonyme.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 161.375.

STATUTES

In the year two thousand eleven, on the thirty-first day of May.

Before us, Maître Edouard Delosch, notary residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Pensive Luxembourg S.à r.l., a company incorporated and organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 42, rue de la Vallée, L -2661 Luxembourg and registered with the Luxembourg Registry under number B 158.779;

2. Nicolas ver Hulst, born on 21 August 1953 in Versailles, France, with personal address at 20 Cité Malesherbes, 75009 Paris, France;

3. Edoardo Lanzavecchia, born on 21 January 1959 in Milano, Italy, with personal address at Via Petrarca 22/A 20123 Milano, Italy;

4. Olaf Kordes, born on 5 September 1971 in Berlin Spandau, Germany with personal address at 45, rue du 22 septembre, 92400 Courbevoie, France;

5. Nicolas Macquin, born on 25 April 1976 in Paris, France, with personal address at 9, avenue de l'Observatoire, 75006 Paris, France;

6. Julien Leleu, born on 2 October 1979 in Versailles, France, with personal address at 9, rue Adolphe Yvon, 75116 Paris France;

7. Thomas Mulliez, born on 10 November 1976 in Croix, France with personal address at 8, rue Alexandre Cabanel 75015 Paris, France;

8. Valentina Pippolo, born on 11 April 1980 in Maniago, Italy, with personal address at Via F. Ili Bronzetti 27, 20129 Milano, Italy; 2011 22 12494

9. Finalco, a company incorporated and organised under the laws of France, having its registered office at 40 rue Desaix 78800 Houilles, France, and registered with the Registry of Versailles under number 432 179 349;

10. Patricia Desquesnes, born on 20 June 1962 in Paris, France with personal address at 38 rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

11. Arnaud Million, born on 24 December 1973 in Paris, France with personal address at 1, square du Roule, 75008 Paris, France;

12. Christophe Neumann; born on 26 August 1968 in Avignon, France, with personal address at 15, rue Guy Môquet, 75017 Paris, France; and

13. Yann Dremiere, born on 4 January 1967 in Tunis, Tunisia, with personal address at 241, rue Saint Martin, 75003 Paris, France.

All the appearing parties are here represented by Nadia Bonnet, Avocat à la Cour, with professional address in Luxembourg, by virtue of powers of attorney given on 30 May 2011.

Such powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a public limited liability company (*société anonyme*), which is hereby incorporated:

A. Name - Duration - Purpose - Registered office

Art. 1. Name. There hereby exists among the current owners of the shares and/or anyone who may be a shareholder in the future, a company in the form of a *société anonyme* under the name of "MPM Advisors" (the "Company").

Art. 2. Duration. The Company is incorporated for an unlimited duration. It may be dissolved at any time and without cause by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 3. Purpose.

3.1 The Company's purpose is the creation, holding, development and realisation of a portfolio, consisting of interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities in the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, such as equity instruments, debt instruments, patents and licenses, as well as the administration and control of such portfolio.

3.2 The Company may further:

- grant any form of security for the performance of any obligations of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company, or of any director or any other officer or agent of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company; and

- lend funds or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company.

3.3 The Company may carry out all transactions, which directly or indirectly serve its purpose. Within such purpose, the Company may in particular:

- raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any securities or debt instruments, including bonds, by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature;

- participate in the incorporation, development and/or control of any entity in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad; and

- act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entities.

Art. 4. Registered office.

4.1 The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the Company's registered office may be transferred by a resolution of the management board.

4.3 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.4 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the management board.

B. Share capital - Shares - Register of shares - Ownership and Transfer of shares

Art. 5. Share capital.

5.1 Issued share capital

5.1.1 The Company's issued share capital is set at one hundred thousand euro (EUR 100,000.-), consisting of one million (1,000,000) Class A shares having a par value of ten cents of euro (EUR 0.10) each.

5.1.2 Under the terms and conditions provided by law and notwithstanding the authorisation granted to the management board in article 5.2 of these articles of association ("Authorised share capital"), the Company's issued share capital may be increased by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.1.3 Any new shares to be paid for in cash will be offered by preference to the existing shareholder(s). In case of plurality of shareholders, such shares will be offered to the shareholders in proportion to the number of shares held by them in the Company's share capital. The management board shall determine the period of time during which such preferential subscription right may be exercised. This period may not be less than thirty (30) days from the date of dispatch of a registered letter sent to the shareholder(s), announcing the opening of the subscription. However, subject to the terms and conditions provided by law, the general meeting of shareholders, called (i) either to resolve upon an increase of the Company's issued share capital or (ii) upon the authorisation to be granted to the management board to increase the Company's issued share capital, may limit or suppress the preferential subscription right of the existing shareholder(s) or authorise the management board to do so. Such resolution shall be adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.1.4 Under the terms and conditions provided by law, the Company's issued share capital may be reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.2 Authorised share capital

5.2.1 The Company's authorised share capital, including the issued share capital, is fixed at fifty million euro (EUR 50,000,000.-), consisting of five hundred million shares having a par value of ten cents euro (EUR 0.10) per share, consisting of five million euro (EUR 5,000,000.-) Class A shares, forty-three million one hundred twenty-five thousand euro (EUR 43,125,000.-) Class B shares and one million eight hundred seventy-five thousand euro (EUR 1,875,000.-) Class C shares.

5.2.2 During a period of time of five (5) years from the date of publication of these articles of association or, as the case may be, of the resolution to renew, to increase or to reduce the authorised share capital pursuant to this article 5.2, in the Official Gazette of the Grand Duchy of Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the management board be and is hereby authorised to issue shares, to grant options to subscribe for shares and to issue any other instruments convertible into shares, within the limit of the authorised share capital, to such persons and on such terms as it shall see fit, and specifically to proceed to such issue by suppressing or limiting the existing shareholder's/ shareholders' preferential right to subscribe for the new shares to be issued.

5.2.3 This authorisation may be renewed once or several times by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association, each time for a period not exceeding five (5) years.

5.2.4 The Company's authorised share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 6. Shares.

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.

6.2 All proceeds paid upon issuance of class A shares of the Company (the Class A Shares) will finance the direct or indirect investment in (i) class A shares of Alpha Private Equity Fund 6 Management Company, a private limited company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 10 avenue Monterey L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; (ii) Alpha Associés Conseil S.A.S., a company organised under the laws of France; and (iii) Alpha Associati S.r.l., a private limited liability company organised under the laws of Italy. The Class A Shares are exclusively entitled to the assets (including the balance of all incomes, profits or other receipts paid or due in

any other manner in relation to (i) class A shares of Alpha Private Equity Fund 6 Management Company; (ii) Alpha Associés conseil S.A.S.; and (iii) Alpha Associati S.r.l.(including capital gains, liquidation surplus and dividends distribution), minus the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company and which can regularly and reasonably be attributed to the management, operation of (i) Alpha Private Equity Fund 6 Management Company and allocated to class A shares thereof, (ii) Alpha Associés Conseil S.A.S. and (iii) Alpha Associati S.r.l. (including fees, costs, corporate income tax on capital gain and expenses relating to dividend distribution)). All such distributions shall be allocated to a special Class A Shares reserve until their distribution to the holders of Class A Shares..

6.3 All proceeds paid upon issuance of class B shares of the Company (the Class B Shares) will finance the direct investment of class B shares issued by Alpha Private Equity Fund 6 (SCA) SICAR. The Class B Shares are exclusively entitled to the assets (including the balance of all incomes, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the shares to be held in such Alpha Private Equity Fund 6 (SCA) SICAR, an investment company in risk capital (société d'investissement en capital à risque -SICAR) in the form of a corporate partnership limited by shares) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and in particular by the law of 15 June 2004 relating to investment company in risk capital, as amended (including capital gains, liquidation surplus and dividends distribution), minus the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company and which can regularly and reasonably be attributed to the management, operation of Alpha Private Equity Fund 6 (SCA) SICAR (including fees, costs, corporate income tax on capital gain and expenses relating to dividend distribution)). All such distributions shall be allocated to a special Class B Shares reserve until their distribution to the holders of Class B Shares. The Company may issue Class B Shares in several sub-classes, namely Class B1 Shares and onwards, to reflect corresponding classes of class B shares of Alpha Private Equity Fund 6 (SCA) SICAR which are subscribed by the Company.

6.4 All proceeds paid upon issuance of class C shares of the Company (the Class C Shares) will finance the direct or indirect investment of shares in class C shares of Alpha Private Equity Fund 6 Management Company. The Class C Shares are exclusively entitled to the assets (including the balance of all incomes, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the class C shares to be held in Alpha Private Equity Fund 6 Management Company (including capital gains, liquidation surplus and dividends distribution), minus the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company and which can regularly and reasonably be attributed to the management, operation of Alpha Private Equity Fund 6 Management Company and allocated to class C shares thereof (including fees, costs, corporate income tax on capital gain and expenses relating to dividend distribution)). All such distributions shall be allocated to a special Class C Shares reserve until their distribution to the holders of Class C Shares.

6.5 The losses incurred by the Company in relation to one of its investments described here-above are subtracted from the amount attached to the class of shares of such investment (whether profits, profits carried forward or the part representing the share capital). If the losses exceed the amount attached to such class of shares, this excess will be borne by the other classes of shares pro rata of their participation in the share capital. If such losses cannot be attributed to a specific class of shares, they shall be attributed to Class A Shares.

6.6 This segregation of the assets of the Company shall not be enforceable towards third parties.

6.7 The Company may have one or several shareholders.

6.8 A shareholder's right in the Company's assets and profits shall be proportional to the number of shares held by him/her/it in the Company's share capital.

6.9 The death, legal incapacity, dissolution, bankruptcy or any other similar event regarding the sole shareholder, as the case may be, or any other shareholder shall not cause the Company's dissolution.

6.10 The Company may, to the extent and under the terms and conditions provided by law, repurchase or redeem its own shares.

6.11 The Company's shares are in registered form and may not be converted into shares in bearer form.

6.12 Fractional shares shall have the same rights on a fractional basis as whole shares, provided that shares shall only be able to vote if the number of fractional shares may be aggregated into one or more whole shares. If there are fractions that do not aggregate into a whole share, such fractions shall not be able to vote.

Art. 7. Register of shares.

7.1 A register of shares will be kept at the Company's registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register of shares will in particular contain the name of each shareholder, his/her/its residence or registered or principal office, the number of shares held by such shareholder, the indication of the payments made on the shares, any transfer of shares and the dates thereof pursuant to article 8.4 of these articles of association as well as any security rights granted on shares.

7.2 Each shareholder will notify the Company by registered letter his/her/its address and any change thereof. The Company may rely on the last address of a shareholder received by it.

Art. 8. Ownership and Transfer of shares.

8.1 Proof of ownership of shares may be established through the recording of a shareholder in the register of shares. Certificates of these recordings will be issued and signed by the chairman of the management board, by any two of its members or by the sole manager, as the case may be, upon request and at the expense of the relevant shareholder.

8.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they must designate a single person to be considered as the sole owner of such share in relation to the Company. The Company is entitled to suspend the exercise of all rights attached to a share held by several owners until one owner has been designated.

8.3 The shares are freely transferable, subject to the terms and conditions of the law.

8.4 Any transfer of shares will become effective towards the Company and third parties either through the recording of a declaration of transfer into the register of shares, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, or upon notification of the transfer to or upon the acceptance of the transfer by the Company, pursuant to which any member of the management board or the sole manager, as the case may be, may record such transfer in the register of shares.

8.5 The Company, through any of its directors, may also accept and enter into the register of shares any transfer referred to in any correspondence or in any other document which establishes the transferor's and the transferee's consent.

C. General meeting of shareholders

Art. 9. Powers of the general meeting of shareholders.

9.1 The shareholders exercise their collective rights in the general meeting of shareholders, which constitutes one of the Company's corporate bodies.

9.2 If the Company has only one shareholder, such shareholder shall exercise the powers of the general meeting of shareholders. In such case and to the extent applicable and where the term "sole shareholder" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "general meeting of shareholders" used in these articles of association is to be construed as a reference to the "sole shareholder".

9.3 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.

Art. 10. Convening general meetings of shareholders.

10.1 The general meeting of shareholders of the Company may at any time be convened by the management board, by the supervisory board or by the statutory auditor(s), if any, as the case may be, to be held at such place and on such date as specified in the notice of such meeting. The general meeting of shareholders must be convened by the management board, by the supervisory board or by the statutory auditor(s), if any, as the case may be, upon request in writing indicating the agenda, addressed to the management board, the supervisory board or to the statutory auditor(s) by one or several shareholders representing in the aggregate at least ten per cent (10%) of the Company's issued share capital. In order to be held within a period of one (1) month from receipt of such request at such place and on such date as specified in the convening notice of the meeting.

10.3 An annual general meeting of shareholders must be held in the municipality where the Company's registered office is located or at such other place as may be specified in the notice of such meeting, on the last business day of June at 3 p.m.. If such day is a legal holiday, the annual general meeting of shareholders must be held on the next following business day. The management board, the supervisory board or the statutory auditor(s), as the case may be, must convene the annual general meeting of shareholders within a period of six (6) months from closing the Company's accounts.

10.4 The convening notice for any general meeting of shareholders must contain the agenda of the meeting, the place, date and time of the meeting, and such notice is to be sent to each shareholder by registered letter at least eight (8) days prior to the date scheduled for the meeting.

10.5 One or several shareholders, representing in the aggregate at least ten per cent (10%) of the Company's issued share capital, may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of shareholders. Such request must be sent to the Company's registered office by registered letter at least five (5) days prior to the date scheduled for the meeting.

10.6 If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the general meeting of shareholders may be held without prior notice.

Art. 11. Conduct of general meetings of shareholders.

11.1 A board of the meeting shall be formed at any general meeting of shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer, each of whom shall be appointed by the general meeting of shareholders and who need neither be shareholders, nor members of the management board. The board of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and, in particular, in compliance with the rules in relation to convening, majority requirements, vote tallying and representation of shareholders.

11.2 An attendance list must be kept at any general meeting of shareholders.

11.3 Quorum

No quorum shall be required for the general meeting of shareholders to validly act and deliberate, unless otherwise required by law or by these articles of association.

11.4 Vote

11.4.1 Each share entitles to one (1) vote, subject to the provisions of the law.

11.4.2 Unless otherwise required by law or by these articles of association, resolutions at a general meeting of shareholders duly convened will be adopted at a simple majority of the votes validly cast, regardless of the portion of capital represented. Abstention and nil votes will not be taken into account.

11.5 A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person, shareholder or not, as his/her/its proxy in writing by a signed document transmitted by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such appointment being sufficient proof thereof. One person may represent several or even all shareholders.

11.6 Any shareholder who participates in a general meeting of shareholders by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such shareholder's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority.

11.7 Each shareholder may vote at a general meeting of shareholders through a signed voting form sent by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposals submitted to the resolution of the meeting as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour of or against the proposed resolution or to abstain from voting thereon by marking the appropriate box with a cross. The Company will only take into account voting forms received prior to the general meeting of shareholders which they relate to.

11.8 The management board may determine all other conditions that must be fulfilled by the shareholders for them to take part in any general meeting of shareholders.

Art. 12. Amendment of the articles of association. Subject to the terms and conditions provided by law, these articles of association may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted with a majority of two-thirds of the votes validly cast at a meeting where at least half of the Company's issued share capital is present or represented on first call. On second call, the resolution will be passed with a majority of two-thirds of the votes validly cast at the meeting, regardless of the portion of capital present or represented at the meeting. Abstention and nil votes will not be taken into account.

Art. 13. Adjourning general meetings of shareholders. Subject to the terms and conditions of the law, the management board may adjourn any general meeting of shareholders already commenced, including any general meeting convened in order to resolve on an amendment of the articles of association, to four (4) weeks. The management board must adjourn any general meeting of shareholders already commenced if so required by one or several shareholders representing in the aggregate at least ten per cent (10%) of the Company's issued share capital. By such an adjournment of a general meeting of shareholders already commenced, any resolution already adopted in such meeting will be cancelled.

Art. 14. Minutes of general meetings of shareholders.

14.1 The board of any general meeting of shareholders shall draw minutes of the meeting which shall be signed by the members of the board of the meeting as well as by any shareholder who requests to do so.

14.2 The sole shareholder, as the case may be, shall also draw and sign minutes of his/her/its resolutions.

14.3 Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified conforming to the original by the notary having had custody of the original deed, in case the meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by the chairman of the management board, by any two of its members or by the sole manager, as the case may be.

D. Management

Art. 15. Dual management structure and Powers of the management board.

15.1 The Company's management shall be subject to articles 60bis-1 to 60bis-19 of the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended, unless otherwise provided in these articles of association. The Company shall thus be managed by a management board, the members of which need not be shareholders and which shall exercise its functions under the control of a supervisory board.

15.2 In case the Company has only one shareholder or if the Company's share capital is inferior to five hundred thousand euros (EUR 500,000), one person may exercise the functions of the management board. In such case and to the extent applicable, a reference to the "management board" or to a "member of the management board" used in these articles of association is to be construed as being a reference to the single person exercising the powers of the management board.

15.3 The management board is vested with the broadest powers to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate object, with the exception of the actions reserved by law or by these articles of association to the general meeting of shareholders or to the supervisory board.

15.4 In accordance with article 60 of the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended, the Company's daily management and the Company's representation in connection with such daily management may be

delegated to one or several members of the management board or to any other person, shareholder or not, acting alone or jointly. Their appointment, revocation and powers shall be determined by a resolution of the management board.

15.5 The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument to any person acting alone or jointly with others as agent of the Company.

15.6 The management board may implement from time to time, as deemed necessary, internal rules of functioning regarding the representation of the Company towards third parties.

Art. 16. Composition of the management board.

16.1 The management board is composed of at least three (3) members without prejudice to article 15.2 of these articles of association.

16.2 The management board must choose from among its members a chairman of the management board, and may choose among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who needs neither be a shareholder, nor a member of the management board, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of both the management board and the general meetings of shareholders.

16.3 The member of the management board who has been appointed as chairman of the management board shall act as managing director / group chief executive officer. Another member of the management board shall act a chief financial officer in charge of the areas controlling and finance, and other areas as specified by the supervisory board.

Art. 17. Election and removal of members of the management board and term of the office.

17.1 The members of the management board shall be appointed by the supervisory board, which shall also determine their remuneration and term of the office.

17.2 If a legal entity is elected member of the management board of the Company, such legal entity must designate an individual as permanent representative who shall execute this role in the name and for the account of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints a successor at the same time. An individual may only be a permanent representative of one (1) member of the management board, and may not be a member of the management board at the same time. An individual cannot be a permanent representative of a member of the management board and of a member of the supervisory board at the same time.

17.3 Any member of the management board may be removed at any time, without notice and without cause by the general meeting of shareholders or by the supervisory board.

17.4 The term of the office of a member of the management board may not exceed six (6) years and any member of the management board shall hold office until its/his/her successor is elected. Any member of the management board may also be re-elected for successive terms.

Art. 18. Vacancy in the office of a member of the management board.

18.1 If a vacancy in the office of a member of the management board because of death, legal incapacity, bankruptcy, retirement or otherwise occurs, such vacancy may be filled, on a temporary basis, by the remaining board members until the next meeting of the supervisory board, which shall resolve on a permanent appointment, as deemed suitable.

18.2 If, in case of plurality of shareholders or in case the Company's issued share capital amounts to five hundred thousand euro (EUR 500,000) at least, the number of members of the management board falls below two (2) or below such higher minimum set by these articles of association, as the case may be, such vacancy must be filled without undue delay by the supervisory board.

18.3 In case the vacancy occurs in the office of the person exercising solely the functions of the management board, such vacancy must be filled without undue delay by the supervisory board.

18.4 In any such case of a vacancy in the office of a member of the management board, the supervisory board may also appoint one of its members, in order to exercise the functions of the member of the management board. The functions as member of the supervisory board of the person who shall be exercising the functions of a member of the management board are suspended during the relevant period of time.

Art. 19. Convening meetings of the management board.

19.1 The management board shall meet upon call by the chairman or by any two (2) of its members at the place indicated in the notice of the meeting as described in the next paragraph.

19.2 Written notice of any meeting of the management board must be given to its members twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting by mail, facsimile, electronic mail or any other means of communication, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be indicated in the notice. Such convening notice is not necessary in case of assent of each member of the management board in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. Also, a convening notice is not required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the management board. No convening notice shall furthermore be required in case all members of the management board are present or represented at a meeting of the management board or in the case of resolutions in writing pursuant to these articles of association.

Art. 20. Conduct of meetings of the management board.

20.1 The chairman of the management board shall preside at all meeting of the management board. In his/her/its absence, the management board may appoint another member of the management board as chairman pro tempore.

20.2 Quorum

The management board can act and deliberate validly only if at least half of its members are present or represented at a meeting of the management board.

20.3 Vote

Resolutions are adopted with the approval of a majority of the members present or represented at a meeting of the management board. The chairman shall not have a casting vote.

20.4 Any member of the management board may act at any meeting of the management board by appointing any other member as his/her/its proxy in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. Any member of the management board may represent one or several of his/her/its colleagues.

20.5 Any member of the management board who participates in a meeting of the management board by conference-call, videoconference or by any other means of communication which allow such member's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority. A meeting of the management board held through such means of communication is deemed to be held at the Company's registered office.

20.6 The management board may unanimously pass resolutions in writing which shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the management board duly convened and held. Such resolutions in writing are passed when dated and signed by all members of the management board on a single document or on multiple counterparts, a copy of a signature sent by mail, facsimile, e-mail or any other means of communication being sufficient proof thereof. The single document showing all the signatures or the entirety of signed counterparts, as the case may be, will form the instrument giving evidence of the passing of the resolutions, and the date of such resolutions shall be the date of the last signature.

20.7 Save as otherwise provided by law, any member of the management board who has, directly or indirectly, a proprietary interest in a transaction submitted to the approval of the management board which conflicts with the Company's interest, must inform the management board of such conflict of interest and must have his/her/its declaration recorded in the minutes of the board meeting. The relevant member of the management board may not take part in the discussions on and may not vote on the relevant transaction. Any such conflict of interest must be reported to the next general meeting of shareholders prior to taking any resolution on any other item. Where one single person is exercising the powers of the management board and such person has, directly or indirectly, a proprietary interest in a transaction entered into between him/her/it and the Company, which conflicts with the Company's interest, such conflicting interest must be disclosed in the minutes recording the relevant transaction and the approval of the supervisory board shall be required for entering into the transaction.

Art. 21. Minutes of meetings of the management board.

21.1 The secretary or, if no secretary has been appointed, the chairman shall draw minutes of any meeting of the management board, which shall be signed by the chairman and by the secretary, as the case may be.

21.2 The person exercising solely the powers of the management board, as the case may be, shall also draw and sign minutes of his/her/its resolutions.

21.3 Any copy and any excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party shall be signed by the chairman of the management board, by any two of its members or by the person exercising solely the powers of the management board, as the case may be.

Art. 22. Dealings with third parties. The Company will be bound towards third parties in all circumstances by the joint signatures of any two members of the management board, or by the signature of the person exercising solely the powers of the management board or by the joint signatures or by the sole signature of any person(s) to whom such signatory power has been granted by the management board or by the person exercising solely the powers of the management board. Within the limits of the daily management, the Company will be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom such power in relation to the daily management of the Company has been delegated in accordance with the rules of such delegation.

Art. 23. Powers of the supervisory board.

23.1 A supervisory board, the members of which need not be shareholders of the Company, shall be in charge of the permanent supervision and control of the Company's management by the management board. It may in no case interfere with such management.

23.2 If it is noted at a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder, the Company may have only one person in charge of the Company's supervision until the general meeting of shareholders following the Company's awareness that several shareholders exist. In such case and to the extent applicable a reference to the "supervisory board" or to a "member of the supervisory board" used in these articles of association is to be construed as being a reference to the person exercising solely the powers of the supervisory board.

23.3 The supervisory board has an unlimited right of information regarding all operations of the Company and may inspect any of the Company's documents. It may request the management board to provide any information necessary for exercising its functions and may directly or indirectly proceed to all verifications which it may deem useful in order to accomplish its functions.

Art. 24. Composition of the supervisory board.

24.1 The supervisory board is composed at least of three (3) members, without prejudice to article 23.2 of these articles of association.

24.2 The supervisory board must choose from among its members a chairman of the supervisory board. It may also choose a secretary, who needs neither be a shareholder, nor a member of the supervisory board.

24.3 A member of the management board cannot be a member of the supervisory board at the same time.

Art. 25. Election and Removal of members of the supervisory board and Term of the office.

25.1 Members of the supervisory board shall be elected by the general meeting of shareholders, which shall determine their remuneration and term of the office.

25.2 If a legal entity is elected member of the supervisory board of the Company, such legal entity must designate an individual as permanent representative who shall execute this role in the name and for the account of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints a successor at the same time. An individual may only be a permanent representative of one (1) member of the supervisory board and may not be a member of the supervisory board at the same time.

25.3 Any member of the supervisory board may be removed at any time, without notice and without cause by the general meeting of shareholders.

25.4 The term of the office of a member of the supervisory board may not exceed six (6) years and any member of the supervisory board shall hold office until its/his/her successor is elected. Any member of the supervisory board may be re-elected for successive terms.

Art. 26. Vacancy in the office of a member of the supervisory board.

26.1 If a vacancy in the office of a member of the supervisory board because of death, legal incapacity, bankruptcy, retirement or otherwise occurs, such vacancy may be filled, on a temporary basis, by the remaining board members until the next general meeting of shareholders, which shall resolve on a permanent appointment, as deemed suitable.

26.2 If, in case of plurality of shareholders, the total number of members of the supervisory board falls below three (3) or below such higher minimum set by these articles of association, as the case may be, such vacancy must be filled without undue delay either by the general meeting of shareholders or, on a temporary basis, by the remaining board members until the next general meeting of shareholders, which shall resolve on the permanent appointment.

26.3 In case the vacancy occurs in the office of the person exercising solely the functions of the supervisory board, such vacancy must be filled without undue delay by the general meeting of shareholders.

Art. 27. Convening meetings of the supervisory board.

27.1 The supervisory board shall meet upon call by its chairman at least twice a year at the place indicated in the notice of the meeting as described in the next paragraph. The supervisory board may be also convened upon request by any two (2) of its members or by the management board.

27.2 Written notice of any meeting of the supervisory board must be given to its members twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting by mail, facsimile, electronic mail or any other means of communication, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be indicated in the notice. Such convening notice is not necessary in case of assent of each member of the supervisory board in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. Also, a convening notice is not required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the supervisory board. No convening notice shall furthermore be required in case all members of the supervisory board are present or represented at a meeting of the supervisory board or in the case of resolutions in writing pursuant to these articles of association.

Art. 28. Conduct of meetings of the supervisory board.

28.1 The chairman of the supervisory board shall preside at all meeting of the supervisory board. In his/her/its absence, the supervisory board may appoint another member of the supervisory board as chairman pro tempore.

28.2 Quorum

The supervisory board can act and deliberate validly only if at least half of its members are present or represented at a meeting of the supervisory board.

28.3 Vote

Resolutions are adopted with the approval of a majority of the members present or represented at a meeting of the supervisory board. The chairman shall not have a casting vote.

28.4 Any member of the supervisory board may act at any meeting of the supervisory board by appointing any other member of the supervisory board as his/her/its proxy in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. Any member of the supervisory board may represent one or several of his/her/its colleagues.

28.5 Any member of the supervisory board who participates in a meeting of the supervisory board by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such member's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority. A meeting of the supervisory board held through such means of communication is deemed to be held at the Company's registered office.

28.6 The supervisory board may unanimously pass resolutions in writing which shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the supervisory board duly convened and held. Such resolutions in writing are passed when dated and signed by all members of the supervisory board on a single document or on multiple counterparts, a copy of a signature sent by mail, facsimile, e-mail or any other means of communication being sufficient proof thereof. The single document showing all the signatures or the entirety of signed counterparts, as the case may be, will form the instrument giving evidence of the passing of the resolutions, and the date of such resolutions shall be the date of the last signature.

28.7 Save as otherwise provided by law, any member of the supervisory board who has, directly or indirectly, a proprietary interest in a transaction submitted to the approval of the supervisory board which conflicts with the Company's interest, must inform the supervisory board of such conflict of interest and must have his/her/its declaration recorded in the minutes of the board meeting. The relevant member of the supervisory board may not take part in the discussions on and may not vote on the relevant transaction. Any such conflict of interest must be reported to the next general meeting of shareholders prior to taking any resolution on any other item. Where one single person is exercising the powers of the supervisory board and such person has, directly or indirectly, a proprietary interest in a transaction entered into between him/her/it and the Company, which conflicts with the Company's interest, such conflicting interest must be disclosed in the minutes recording the relevant transaction.

Art. 29. Minutes of meetings of the supervisory board.

29.1 The secretary or, if no secretary has been appointed, the chairman shall draw minutes of any meeting of the supervisory board, which shall be signed by the chairman and by the secretary, as the case may be.

29.2 The person exercising solely the functions of the supervisory board, as the case may be, shall also draw and sign minutes of his/her/its resolutions.

29.3 Any copy and any excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party shall be signed by the chairman of the supervisory board, by any two (2) of its members or by the person exercising solely the functions of the supervisory board, as the case may be.

E. Supervision

Art. 30. Statutory auditor(s) - Independent auditor(s).

30.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not.

30.2 The general meeting of shareholders shall determine the number of statutory auditors, shall appoint them and shall fix their remuneration and term of the office, which may not exceed six (6) years. A former or current statutory auditor may be reappointed by the general meeting of shareholders.

30.3 Any statutory auditor may be removed at any time, without notice and without cause by the general meeting of shareholders.

30.4 In case of a reduction of the number of statutory auditors by death or in another manner by more than a half, the management board must convene the general meeting of shareholders without undue delay in order to fill the vacancy/vacancies.

30.5 The statutory auditors have an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

30.6 The statutory auditors may be assisted by an expert in order to verify the Company's books and accounts. Such expert must be approved by the Company.

30.7 In case of plurality of statutory auditors, they will form a board of statutory auditors which must choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs neither be a shareholder, nor a statutory auditor. Regarding the convening and conduct of meetings of the board of statutory auditors the rules provided in these articles of association relating to the convening and conduct of meetings of the management board shall apply.

30.8 If the Company exceeds two (2) of the three (3) criteria provided for in the first paragraph of article 35 of the law of 19 December 2002 regarding the Trade and Companies Register and the accounting and annual accounts of undertakings for the period of time as provided in article 36 of the same law, the statutory auditors will be replaced by one independent auditor, chosen among the Luxembourg réviseurs d'entreprises agréés, to be appointed by the general meeting of shareholders, which determines the term of his/her office.

F. Financial year - Profits - Interim dividends

Art. 31. Financial year. The Company's financial year shall begin on first January of each year and shall terminate on thirty-first December of the same year.

Art. 32. Profits.

32.1 From the Company's annual net profits five per cent (5%) at least shall be allocated to the Company's legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of the Company's reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's issued share capital.

32.2 Sums contributed to the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve, if the contributing shareholder agrees with such allocation.

32.3 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the issued share capital.

32.4 Under the terms and conditions provided by law and upon recommendation of the management board, the general meeting of shareholders will determine how the remainder of the Company's annual net profits will be used in accordance with the law and these articles of association.

Art. 33. Interim dividends - Share premium.

33.1 Under the terms and conditions provided by law, the management board may proceed to the payment of interim dividends.

33.2 The share premium, if any, may be freely distributed to the shareholder(s) by a resolution of the shareholder(s) or of the management board or of the sole manager, as the case may be, subject to any legal provisions regarding the inalienability of the share capital and of the legal reserve.

G. Liquidation

Art. 34. Liquidation. In the event of the Company's dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, individuals or legal entities, appointed by the general meeting of shareholders resolving on the Company's dissolution which shall determine the liquidators'/liquidator's powers and remuneration.

H. Governing law

Art. 35. Governing law. These articles of association shall be construed and interpreted under and shall be governed by Luxembourg law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended.

Transitional provisions

1) The Company's first financial year shall begin on the date of the Company's incorporation and shall end on 31st December 2011.

2) The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2012.

3) Interim dividends may also be made during the Company's first financial year.

Subscription and Payment

The subscribers have subscribed the shares to be issued as follows:

1) Penshire Luxembourg S.à r.l., prenamed,
paid twenty-seven thousand euro (EUR 27,000.-) in subscription for two hundred seventy thousand (270,000) Class A shares.

2) Nicolas ver Hulst, prenamed,
paid twenty-six thousand euro (EUR 26,000.-) in subscription for two hundred sixty thousand (260,000) Class A shares.

3) Edoardo Lanzavecchia, prenamed,
paid twenty-seven thousand euro (EUR 27,000.-) in subscription for two hundred seventy thousand (270,000) Class A shares.

4) Olaf Kordes, prenamed,
paid three thousand eight hundred and nine euro and fifty cents (EUR 3,809.50.-) in subscription for thirty-eight thousand ninety-five (38,095) Class A shares.

5) Nicolas Macquin, prenamed,
paid three thousand eight hundred and nine euro and fifty cents (EUR 3,809.50.-) in subscription for thirty-eight thousand ninety-five (38,095) class A shares.

6) Julien Leleu, prenamed,
paid two thousand eight hundred fifty seven euro and twenty cents (EUR 2,857.20.-) in subscription for twenty-eight thousand five hundred seventy-two (28,572) class A shares.

7) Thomas Mulliez, prenamed,

paid two thousand eight hundred fifty seven euro and twenty cents (EUR 2,857.20.-) in subscription for twenty-eight thousand five hundred seventy-two (28,572) class A shares.

8) Valentina Pippolo, prenamed,

paid one thousand nine hundred and four euro and eighty cents (EUR 1,904.80.-) in subscription for nineteen thousand forty-eight (19,048) class A shares.

9) Finalco, prenamed,

paid one thousand ninety-five euro and twenty cents (EUR 1,095.20.-) in subscription for ten thousand nine hundred fifty-two (10,952) class A shares.

10) Patricia Desquesnes, prenamed,

paid one thousand ninety-five euro and twenty cents (EUR 1,095.20.-) in subscription for ten thousand nine hundred fifty-two (10,952) class A shares.

11) Arnaud Million, prenamed,

paid one thousand ninety-five euro and twenty cents (EUR 1,095.20.-) in subscription for ten thousand nine hundred fifty-two (10,952) class A shares.

12) Christophe Neumann, prenamed,

paid one thousand ninety-five euro and twenty cents (EUR 1,095.20.-) in subscription for ten thousand nine hundred fifty-two (10,952) class A shares.

13) Yann Dremiere, prenamed, paid three hundred eighty-one euro (EUR 381.-) in subscription for three thousand eight hundred and ten (3,810) class A shares.

Total: one hundred thousand euro (EUR 100,000.-)

paid for one million (1,000,000) Class A shares.

All the shares have been entirely paid-up in cash, so that the amount of one hundred thousand euro (EUR 100,000.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions provided for in article 26 of the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended, and expressly states that they have all been complied with.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated to be one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Resolutions of the incorporating shareholder

The incorporating shareholder, representing the Company's entire issued share capital and considering itself as duly convened, has immediately passed the following resolutions.

1. The number of members of the management board is fixed at three (3), the number of members of the supervisory board is fixed at three (3) and the number of statutory auditors is fixed at one (1).

2. The following persons are appointed as members of the management board of the Company:

a) Sébastien Wiander, born on 22 August 1977 in Verviers, Belgium, with professional address at AB Fund Services 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg;

b) Jean Bodoni, born 12 July 1949 in Ixelles, Belgium, with professional address at Dexia BIL 69, route d'Esch L-1470 Luxembourg; and

c) Hervé Hautin, born on 12 September 1962 in Bourges, France, with personal address at 40, rue Desaix, 78800 Houilles, France.

3. The following persons are appointed as members of the supervisory board of the Company:

a) Alain Blanc-Brude, born on 10 July 1946 in Lyon, France, with personal address at 6 Lacets Saint Léon, MC - 98000 Monaco;

b) Nicolas ver Hulst, born on 21 August 1953 in Versailles, France, with personal address at 20 Cité Malesherbes, 75009 Paris, France; and

c) Edoardo Lanzavecchia, born on 21 January 1959 in Milano, Italy, with personal address at Via Petrarca 22/A 20123 Milano, Italy.

4. The following person is appointed as statutory auditor of the Company:

Marcel Dumont, born on 4 April 1955 in Wardin, Belgium, with personal address at Bourcy 96/A 6600, Bastogne, Belgium;

5. The term of the office of the members of the management board, of the members of the supervisory board and of the statutory auditor shall end on the date when the general meeting of shareholders/sole shareholder, as the case may be, shall resolve upon the approval of the Company's accounts of the financial year 2015 or at any time prior to such date as the general meeting of shareholders/sole shareholder, as the case may be, may determine.

6. The address of the Company's registered office is set at 26 A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing persons, known to the notary by his surnames, Christian names, civil status and residences, the proxy-holder signed together with us, Notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le trente et unième jour du mois de mai,

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire, résidant à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. Penshire Luxembourg S.à r.l., une société constituée et régie par les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B158.779;

2. Nicolas ver Hulst, né le 21 août 1953, à Versailles, France, résidant à 20 Cité Malesherbes, 75009 Paris, France;

3. Edoardo Lanzavecchia, né le 21 janvier 1959, à Milan, Italie, résidant à Via Petrarca 22/A 20123 Milan, Italie;

4. Olaf Kordes, né le 5 septembre 1971, à Berlin Spandau, Allemagne, résidant à 45, rue du 22 septembre, 92400 Courbevoie, France;

5. Nicolas Macquin, né le 25 avril 1976, à Paris, France, résidant à 9, avenue de l'Observatoire, 75006 Paris, France;

6. Julien Leleu, né le 2 octobre 1979, à Versailles, France, résidant à 9, rue Adolphe Yvon, 75116 Paris France;

7. Thomas Mulliez, né le 10 novembre 1976, à Croix, France, résidant à 8, rue Alexandre Cabanel 75015 Paris, France;

8. Valentina Pippolo, née le 11 avril 1980, à Maniago, Italie, résidant à Via F. Ili Bronzetti 27, 20129 Milan, Italie;

9. Finalco, une société constituée et régie par les lois de France, ayant son siège social au 40 rue Desaix 78800 Houilles, France immatriculée auprès du registre de commerce de Versailles sous le numéro 432 179 349,

10. Patricia Desquesnes, née le 20 juin 1962, à Paris, France, résidant à 38 rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg;

11. Arnaud Million, né le 24 décembre 1973, à Paris, France, résidant à 1, square du Roule, 75008 Paris, France;

12. Christophe Neumann, né le 26 août 1968, à Avignon, France, résidant à 15, rue Guy Môquet, 75017 Paris, France;

13. Yann Dremiere, né le 4 janvier 1967, à Tunis, Tunisie, résidant à 241, rue Saint Martin, 75003 Paris, France;

ici toutes représentées par Nadia Bonnet, Avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations données le 30 mai 2011.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes ont requis le notaire instrumentant d'arrêter les statuts (les Statuts) d'une société anonyme qu'elle déclare constituer tel qu'il suit:

A. Nom - Durée - Objet - Siège social

Art. 1^{er}. Nom. Il existe entre les propriétaires actuels des actions et/ou toute personne qui sera un actionnaire dans le futur, une société dans la forme d'une société anonyme sous la dénomination «MPM Advisors» (la «Société»).

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet la création, la détention, le développement et la réalisation d'un portfolio se composant de participations et de droits de toute nature, et de toute autre forme d'investissement dans des entités du Grand-duché de Luxembourg et dans des entités étrangères, que ces entités soient déjà existantes ou encore à créer, notamment par souscription, acquisition par achat, vente ou échange de titres ou de droits de quelque nature que ce soit, tels que des titres participatifs, des titres représentatifs d'une dette, des brevets et des licences, ainsi que la gestion et le contrôle de ce portfolio.

3.2 La Société pourra également:

- accorder toute forme de garantie pour l'exécution de toute obligation de la Société ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou de tout directeur ou autre titulaire ou agent de la Société, ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société; et

- accorder des prêts à toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou assister une telle entité de toute autre manière.

3.3 La société peut réaliser toutes les transactions qui serviront directement ou indirectement son objet. Dans le cadre de son objet la Société peut notamment:

- rassembler des fonds, notamment en faisant des emprunts auprès de qui que ce soit ou en émettant tous titres participatifs ou tous titres représentatifs d'une dette, incluant des obligations, en acceptant toute autre forme d'investissement ou en accordant tous droits de toute nature;

- participer à la constitution, au développement et/ou au contrôle de toute entité dans le Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger; et

- agir comme associé/actionnaire responsable indéfiniment ou de façon limitée pour les dettes et engagements de toute société du Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi en la ville de Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social pourra être transféré à l'intérieur de la même commune par décision du directoire.

4.3 Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.4 Il peut être créé, par une décision du directoire, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

B. Capital social - Actions - Registre des actions - Propriété et Transfert des actions

Art. 5. Capital social.

5.1 Capital social émis

5.1.1 La Société a un capital social émis de cent mille euros (EUR 100.000,-), représenté par un million (1.000.000) actions de Classe A ayant une valeur nominale de dix centimes d'euro (EUR 0,10) chacune.

5.1.2 Aux conditions et termes prévus par la loi et nonobstant l'autorisation donnée au directoire à l'article 5.2 des présents statuts («Capital social autorisé»), le capital social émis de la Société pourra être augmenté par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.1.3 Toutes nouvelles actions à payer en espèces seront offertes par préférence aux actionnaires/à l'actionnaire existant(s). Dans le cas où plusieurs actionnaires existent, ces actions seront offertes aux actionnaires en proportion du nombre d'actions détenues par eux dans le capital social de la Société. Le directoire devra déterminer le délai pendant lequel ce droit de souscription préférentiel pourra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente (30) jours à compter de la date de l'envoi d'une lettre recommandée aux actionnaires annonçant l'ouverture de la souscription. Toutefois, aux conditions requises par la loi, l'assemblée générale des actionnaires appelée à délibérer (i) soit sur une augmentation du capital social émis de la Société, (ii) soit sur l'autorisation à donner au directoire d'augmenter le capital social émis de la Société, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires/de l'actionnaire existant(s) ou autoriser le directoire à le faire. Une telle décision devra être prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.1.4 Aux conditions et termes prévus par la loi, le capital social émis de la Société pourra être diminué par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires qui devra être prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.2 Capital social autorisé

5.2.1 Le capital autorisé de la Société, y compris le capital social émis, est fixé à cinquante millions d'euros (EUR 50.000.000,-), représenté par cinq cent millions d'actions ayant une valeur nominale de dix centimes d'euros (EUR 0,10) chacune, représenté par un montant de cinq millions d'euros (EUR 5.000.000,-) d'actions de Classe A, un montant de quarante-trois million cent vingt-cinq mille euros (EUR 43.125.000,-) d'actions de Classe B et un montant de un million huit cent soixante-quinze mille euros (EUR 1.875.000,-) d'actions de Classe C.

5.2.2 Durant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication au Journal Officiel du Grand-duché de Luxembourg, le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, des présents statuts ou, le cas échéant, de la décision de renouveler, d'augmenter ou de diminuer le capital social autorisé conformément au présent article 5.2, le directoire est autorisé par les présentes à émettre des actions, à accorder des options de souscription des actions et d'émettre tout autre titre convertible en actions, dans les limites du capital social autorisé, aux personnes et selon les conditions

qu'il juge appropriées, et notamment à procéder à une telle émission en supprimant ou limitant le droit préférentiel des actionnaires/de l'actionnaire existant(s) de souscrire les nouvelles actions à émettre.

5.2.3 Cette autorisation pourra être renouvelée une ou plusieurs fois par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts, pour une période qui, à chaque fois, ne peut dépasser cinq (5) ans.

5.2.4 Le capital social autorisé de la Société pourra être augmenté ou diminué par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 6. Actions.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en actions ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 Les produits de la souscription des actions de classe A de la Société (les Actions de Classe A) financent l'investissement direct ou indirect dans (i) les parts sociales de catégorie A de Alpha Private Equity Fund 6 Management Company, une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 10 avenue Monterey L-2163 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, (ii) Alpha Associés Conseil S.A.S., une société de droit français et (iii) Alpha Associati S.r.l., une société de droit italien. Les Actions de Classe A ont exclusivement droit aux actifs (incluant le solde de tous les revenus, profits ou autres reçus payés ou dus de quelque manière que ce soit à la Société en relation avec (i) les parts sociales de catégorie A de Alpha Private Equity Fund 6 Management Company, (ii) Alpha Associés Conseil

S.A.S et (iii) Alpha Associati S.r.l. (y compris les gains en capital, surplus de liquidation et distribution de dividendes), moins le montant total des dépenses, pertes, impôts et autres transferts de fonds réalisés par la Société et qui peuvent être régulièrement et raisonnablement attribuées à la gestion et au fonctionnement de l'investissement lié à (i) Alpha Private Equity Fund 6 Management Company et alloués aux parts sociales de catégorie A de ladite société, (ii) Alpha Associés Conseil S.A.S et (iii) Alpha Associati S.r.l. (y compris les honoraires, coûts, impôt sur les sociétés sur les gains en capital et les dépenses relatives à la distribution de dividendes)). Toutes ces distributions seront affectées à une réserve spéciale des Actions de Classe A avant leur distribution aux détenteurs d'Actions de Classe A.

6.3 Les produits de la souscription des actions de Classe B de la Société (les Actions de Classe B) financent l'investissement direct de parts sociales de catégorie B dans Alpha Private Equity Fund 6 (SCA) SICAR. Les Actions de Classe B ont exclusivement droit aux actifs (incluant le solde de tous les revenus, profits ou autres reçus payés ou dus de quelque manière que ce soit aux actions souscrites par la Société dans Alpha Private Equity Fund 6 (SCA) SICAR, une société d'investissement en capital à risque sous la forme d'une société en commandite par actions - SCA, régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg et en particulier par la loi du 15 Juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque, telle que modifiée (y compris les gains en capital, surplus de liquidation et distribution de dividendes), moins le montant total des dépenses, pertes, impôts et autres transferts de fonds réalisés par la Société et qui peuvent être régulièrement et raisonnablement attribuées à la gestion et au fonctionnement de l'investissement dans Alpha Private Equity Fund 6 (SCA) SICAR (y compris les honoraires, coûts, impôt sur les sociétés sur les gains en capital et les dépenses relatives à la distribution de dividendes)). Toutes ces distributions seront affectées à une réserve spéciale des Actions de Classe B avant leur distribution aux détenteurs d'Actions de Classe B. La Société peut émettre des Actions de Classe B dans plusieurs sous-classes, à savoir Actions de Classe B1 et suivantes, pour tenir compte des classes correspondantes de la Classe d'Actions B de Alpha Private Equity Fund 6 (SCA) SICAR, qui sont souscrites par la Société.

6.4 Les produits de la souscription des actions de Classe C de la Société (les Actions de Classe C) financent l'investissement direct ou indirect d'actions dans des parts sociales de catégorie C de Alpha Private Equity Fund 6 Management Company. Les Actions de Classe C ont exclusivement droit aux actifs (incluant le solde de tous les revenus, profits ou autres reçus payés ou dus de quelque manière que ce soit à la Société en relation avec les parts sociales de catégorie C souscrites par la Société dans Alpha Private Equity Fund 6 Management Company (y compris les gains en capital, surplus de liquidation et distribution de dividendes), moins le montant total des dépenses, pertes, impôts et autres transferts de fonds réalisés par la Société et qui peuvent être régulièrement et raisonnablement attribuées à la gestion et au fonctionnement de l'investissement lié à Alpha Private Equity Fund 6 Management Company et alloués aux parts sociales de catégorie C de ladite société (y compris les honoraires, coûts, impôt sur les sociétés sur les gains en capital et les dépenses relatives à la distribution de dividendes)). Toutes ces distributions seront affectées à une réserve spéciale des Actions de Classe C avant leur distribution aux détenteurs d'Actions de Classe C. Si ces pertes ne peuvent pas être allouées à une catégorie d'actions spécifique, elles doivent être allouées aux Actions de Classe A.

6.5 Les pertes réalisées dans le cadre de l'un des investissements décrits ci-dessus viennent d'abord en déduction des sommes attachées à la classe d'actions (qu'il s'agisse de profits, profits reportés ou de la part représentant le capital social) à laquelle cet investissement est attaché. Si les pertes excèdent les sommes attachées à la classe d'actions en question, ces pertes excédentaires viendront grever les autres classes de parts au pro rata de leur participation dans le capital.

6.6 Les présentes clauses ne créent pas une ségrégation des avoirs de la Société opposable aux tiers.

6.7 La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires.

6.8 Le droit d'un actionnaire dans les actifs et les bénéfices de la Société est proportionnel au nombre d'actions qu'il détient dans le capital social de la Société.

6.9 Le décès, l'incapacité, la dissolution, la faillite ou tout autre événement similaire concernant tout actionnaire ou l'actionnaire unique, le cas échéant, n'entraînera pas la dissolution de la Société.

6.10 La Société pourra, aux conditions et termes prévus par la loi, racheter ou retirer ses propres actions.

6.11 Les actions de la Société sont émises sous forme nominative et ne peuvent être converties en actions au porteur.

6.12 Les fractions d'actions auront les mêmes droits que les actions entières sur une base proportionnelle, étant entendu qu'une ou plusieurs actions ne pourront voter que si le nombre des fractions d'actions peut être réuni en une ou plusieurs actions. Dans le cas où des fractions d'actions ne pourront pas être réunies en une action entière, de telles fractions d'actions ne pourront pas voter.

Art. 7. Registre des actions.

7.1 Un registre des actions sera tenu au siège social de la Société et pourra y être consulté par tout actionnaire de la Société. Ce registre contiendra en particulier le nom de chaque actionnaire, sa résidence, son siège social ou principal, le nombre d'actions qu'il détient, l'indication des sommes payées pour ces actions, tout transfert les concernant, les dates de ceux-ci selon l'article 8.4 des présents statuts, ainsi que toutes garanties accordées sur ces actions.

7.2 Chaque actionnaire notifiera son adresse à la Société par lettre recommandée, ainsi que tout changement d'adresse ultérieur. La Société peut considérer comme exacte la dernière adresse de l'actionnaire qu'elle a reçue.

Art. 8. Propriété et Transfert d'actions.

8.1 La preuve du titre de propriété concernant des actions peut être apportée par l'enregistrement d'un actionnaire dans le registre des actions. Des certificats de ces enregistrements pourront être émis et signés par le président du directoire, par deux administrateurs ou par le membre unique du directoire, selon le cas, sur requête et aux frais de l'actionnaire en question.

8.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une action est détenue par plus d'une personne, ces personnes doivent désigner un mandataire unique qui sera considéré comme le seul propriétaire de l'action à l'égard de la Société. Celle-ci a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à une telle action jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant propriétaire unique.

8.3 Les actions sont librement cessibles, sous réserve des conditions et termes prévus par la loi.

8.4 Toute cession d'action sera opposable à la Société et aux tiers soit par l'enregistrement d'une déclaration de cession dans le registre des actions, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, soit sur notification de la cession à la Société, ou par l'acceptation de la cession par la Société, conformément auxquelles tout membre, ou le membre unique, selon le cas, du directoire peut enregistrer la cession dans le registre des actions.

8.5 La Société, par l'intermédiaire de n'importe lequel des membres, ou par le membre unique, selon le cas, de son directoire, peut aussi accepter et entrer dans le registre des actions toute cession à laquelle toute correspondance ou tout autre document fait référence et établit les consentements du cédant et du cessionnaire.

C. Assemblée générale des actionnaires

Art. 9. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

9.1 Les actionnaires de la Société exercent leurs droits collectifs dans l'assemblée générale des actionnaires, qui constitue un des organes de la Société.

9.2 Si la Société ne possède qu'un seul actionnaire, cet actionnaire exercera les pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires. Dans ce cas et lorsque le terme „actionnaire unique“ n'est pas expressément mentionné dans les présents statuts, une référence à „assemblée générale des actionnaires“ utilisée dans les présents statuts doit être lue comme une référence à „l'actionnaire unique“.

9.3 L'assemblée générale des actionnaires est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la loi et par les présents statuts.

Art. 10. Convocation de l'assemblée générale des actionnaires.

10.1 L'assemblée générale des actionnaires de la Société peut à tout moment être convoquée, selon le cas, par le directoire, par le conseil de surveillance ou par le(s) commissaire(s) aux comptes, le cas échéant, pour être tenue au lieu et date précisés dans l'avis de convocation.

10.2 L'assemblée générale des actionnaires doit obligatoirement être convoquée, selon le cas, par le directoire, par le conseil de surveillance ou par le(s) commissaire(s) aux comptes, le cas échéant, lorsqu'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société en fait la demande écrite auprès du directoire, du conseil de surveillance ou du/des commissaire(s) aux comptes, en indiquant l'ordre du jour afin d'être tenue dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de cette demande au lieu et date précisés dans l'avis de convocation.

10.3 Une assemblée générale annuelle des actionnaires doit être tenue dans la commune où le siège social de la Société est situé ou dans un autre lieu tel que spécifié dans l'avis de convocation à cette assemblée, le dernier jour ouvrable du mois de juin, à 3 heures de l'après-midi. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale annuelle des actionnaires doit être tenue le jour ouvrable suivant. Le directoire, le conseil de surveillance ou le(s) commissaire(s) aux comptes, selon le cas, doit convoquer l'assemblée générale annuelle des actionnaires dans un délai de six (6) mois à compter de la clôture des comptes de la Société.

10.4 L'avis de convocation à toute assemblée générale des actionnaires doit contenir l'ordre du jour, le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, et cet avis doit être envoyé à chaque actionnaire par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant la date prévue de l'assemblée.

10.5 Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société peut requérir du directoire l'ajout d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires. Ces demandes doivent être envoyées au siège social de la Société par lettre recommandée au moins cinq (5) jour avant la date prévue de l'assemblée.

10.6 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des actionnaires et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale des actionnaires peut être tenue sans convocation préalable.

Art. 11. Conduite de l'assemblée générale des actionnaires.

11.1 Un bureau de l'assemblée doit être constitué à toute assemblée générale des actionnaires, composé d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, chacun étant désigné par l'assemblée générale des actionnaires, sans qu'il soit nécessaire qu'ils soient actionnaires ou membres du directoire. Le bureau de l'assemblée s'assure spécialement que l'assemblée soit tenue conformément aux règles applicables et, en particulier, en accord avec celles relatives à la convocation, aux exigences de majorité, au décompte des votes et à la représentation des actionnaires.

11.2 Une liste de présence doit être tenue à toute assemblée générale des actionnaires.

11.3 Quorum

Aucun quorum n'est requis pour que l'assemblée générale des actionnaires agisse et délibère valablement, sauf exigence contraire dans la loi ou dans les présents statuts.

11.4 Vote

11.4.1 Chaque action donne droit à un (1) vote, sous réserve des dispositions de la loi.

11.4.2 Sauf exigence contraire dans la loi ou dans les présents statuts, les décisions d'une assemblée générale des actionnaires valablement convoquée seront adoptées à la majorité simple des votes valablement exprimés, quelle que soit la portion du capital présent ou représenté. L'abstention et les votes nuls ne seront pas pris en compte.

11.5 Un actionnaire peut agir à toute assemblée générale des actionnaires en désignant une autre personne, actionnaire ou non, comme son mandataire, par procuration écrite et signée, transmise par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, une copie de cette procuration étant suffisante pour la prouver. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les actionnaires.

11.6 Tout actionnaire qui prend part à une assemblée générale des actionnaires par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à l'assemblée s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à l'assemblée, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité.

11.7 Chaque actionnaire peut voter à une assemblée générale des actionnaires à l'aide d'un bulletin de vote signé en l'envoyant par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les bulletins de vote qui leur auront été procurés par la Société et qui devront indiquer au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, les propositions soumises au vote de l'assemblée, ainsi que pour chaque proposition, trois cases à cocher permettant à l'actionnaire de voter en faveur ou contre la proposition, ou d'exprimer une abstention par rapport à chacune des propositions soumises au vote, en cochant la case appropriée. La Société ne tiendra compte que des bulletins de vote reçus avant la tenue de l'assemblée générale des actionnaires à laquelle ils se réfèrent.

11.8 Le directoire peut déterminer toutes les autres conditions à remplir par les actionnaires pour pouvoir prendre part à toute assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Modification des statuts. Sous réserve des termes et conditions prévus par la loi, les présents statuts peuvent être modifiés par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, adoptée à la majorité des deux tiers des votes valablement exprimés lors d'une assemblée où au moins la moitié du capital social émis de la Société est présente ou représentée au premier vote. Au second vote, la décision sera adoptée à la majorité des deux tiers des votes valablement exprimés lors de l'assemblée, quelle que soit la portion du capital présent ou représenté. L'abstention et les votes nuls ne seront pas pris en compte.

Art. 13. Report des assemblées générales des actionnaires. Sous réserve des termes et conditions de la loi, le directoire peut reporter toute assemblée générale des actionnaires déjà engagée jusqu'à quatre (4) semaines, y compris toute assemblée générale des actionnaires convoquée pour décider d'une modification des statuts. Le directoire doit reporter toute assemblée générale des actionnaires déjà engagée si cela est demandé par un ou plusieurs actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société. Par un tel report d'une assemblée générale des actionnaires déjà engagée, toute décision déjà adoptée lors de cette assemblée sera annulée.

Art. 14. Procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires.

14.1 Le bureau de toute assemblée générale des actionnaires rédige le procès-verbal de l'assemblée, qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout actionnaire qui en fait la demande.

14.2 De même, l'actionnaire unique, le cas échéant, rédige et signe un procès-verbal de ses décisions.

14.3 Toute copie et extrait de procès-verbaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers, doivent être certifiés conformes à l'original par le notaire ayant la garde de l'acte authentique, dans le cas où l'assemblée a été inscrite dans un acte notarié, ou signés par le président du directoire, par deux de ses membres ou par le membre unique, le cas échéant.

D. L'Administration de la société

Art. 15. Structure dualiste et pouvoirs du directoire.

15.1 L'administration de la Société est sujette aux articles 60bis-1 à 60bis -19 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, à moins qu'il n'en soit disposé autrement dans les présents statuts.

La Société sera ainsi administrée par un directoire, dont les membres ne doivent pas nécessairement être des actionnaires et qui exerceront leurs fonctions sous le contrôle d'un conseil de surveillance.

15.2 Si la Société n'a qu'un seul actionnaire ou si le capital social de la Société est inférieur à cinq cent mille euros (EUR 500.000), les fonctions dévolues au directoire peuvent être exercées par une seule personne. Dans ce cas, une référence au «directoire» ou à un «membre du directoire» utilisée dans les présents statuts doit être lue comme une référence à la personne exerçant seule les pouvoirs dévolus au directoire.

15.3 Le directoire est investi des pouvoirs les plus larges pour prendre toutes actions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social, à l'exception des pouvoirs que la loi ou les présents statuts réservent à l'assemblée générale des actionnaires, ou au directoire.

15.4 Conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, le directoire peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs directeurs ou à toute autre personne, actionnaire ou non, susceptibles d'agir seuls ou conjointement. Le directoire détermine la désignation, les conditions de retrait et l'étendue des pouvoirs attachées à ces délégations de pouvoir.

15.5 La Société pourra également conférer des pouvoirs spéciaux par procuration notariée ou sous seing privé à toute personne agissant seule ou conjointement avec d'autres personnes comme mandataire de la Société.

15.6 Le directoire peut mettre en place, lorsqu'il l'estime nécessaire, des règles internes de fonctionnement concernant la représentation de la Société vis-à-vis des tiers.

Art. 16. Composition du directoire.

16.1 Le directoire est composé au moins de trois (3) membres, sans préjudice à l'article 15.2 des présents statuts. 16.2 Le directoire doit choisir un président du directoire parmi ses membres et peut choisir un vice-président parmi ses membres. Il peut aussi choisir un secrétaire, qui peut n'être ni actionnaire ni membre du directoire, et qui sera responsable pour la tenue des procès-verbaux des réunions du directoire et des assemblées générales des actionnaires.

16.3 Le membre du directoire qui a été nommé en qualité de président du directoire devra agir en qualité de directeur exécutif (managing director/group chief executive officer). Un autre membre du directoire agira en qualité de directeur financier (chief executive officer) en charge du contrôle interne et des finances, et de tout autre domaine tel que décidé par le conseil de surveillance.

Art. 17. Election et révocation des membres du directoire et terme du mandat.

17.1 Les membres du directoire seront nommés par le conseil de surveillance, qui peut également déterminer leurs rémunérations et le terme de leurs mandats.

17.2 Si une personne morale est nommée en qualité de membre du directoire de la Société, cette personne morale devra désigner une personne physique comme représentant permanent, qui exercera le mandat au nom et pour le compte de cette personne morale. La personne morale susvisée ne peut démettre son représentant permanent qu'à la condition de lui avoir déjà désigné un successeur. Une personne physique ne peut être le représentant permanent que d'un (1) membre du directoire, et ne peut pas à la fois être un membre du directoire. Une personne physique ne peut pas être à la fois le représentant permanent d'un membre du directoire et du conseil de surveillance.

17.3 Tout membre du directoire peut être révoqué à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des actionnaires, ou par le conseil de surveillance.

17.4 La durée du mandat d'un membre du directoire ne peut excéder six (6) années et tout membre du directoire exercera son mandat jusqu'à ce que son successeur ait été élu. Tout membre du directoire sortant peut également être réélu pour des périodes successives.

Art. 18. Vacance dans le mandat d'un membre du directoire.

18.1 Dans l'hypothèse où un poste de membre du directoire devient vacant à la suite d'un décès, d'une incapacité juridique, d'une faillite, d'une retraite ou autre, cette vacance peut être provisoirement comblée par les membres du directoire restant jusqu'à la prochaine réunion du conseil de surveillance, qui se prononcera sur une nomination permanente, si cela apparaît approprié.

18.2 Si, dans le cas où il existe plusieurs actionnaires, ou si le capital social de la Société s'élève au moins à cinq cent mille euros (EUR 500.000), le nombre des membres du directoire devient inférieur à trois (3) ou à un minimum supérieur fixé par les présents statuts, le cas échéant, cette vacance doit être comblée sans délai par le conseil de surveillance .

18.3 Dans l'hypothèse où la vacance intervient dans le mandat de la personne exerçant seule les fonctions du directoire, cette vacance doit être comblée sans délai par le conseil de surveillance.

18.4 Dans l'hypothèse d'une telle vacance dans le mandat d'un membre du directoire, le conseil de surveillance peut également nommer l'un de ses membres, à l'effet d'exercer les fonctions de membre du directoire. Les fonctions en qualité de membre du conseil de surveillance de la personne qui exercera les fonctions de membre du directoire seront suspendues durant cette période.

Art. 19. Convocation des réunions du directoire.

19.1 Le directoire se réunit sur convocation du président ou par deux (2) de ses membres au lieu indiqué dans l'avis de convocation tel que décrit au prochain alinéa.

19.2 Un avis de convocation écrit à toute réunion du directoire doit être donné à tous les membres du directoire par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation devra mentionner la nature et les raisons de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment écrit de chaque membre du directoire par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie d'un tel document écrit étant suffisante pour le prouver. Un avis de convocation n'est pas non plus requis pour des réunions du directoire se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le directoire. De même, un tel avis n'est pas requis dans le cas où tous les membres du directoire sont présents ou représentés à une réunion du directoire, ou dans le cas de décisions écrites conformément aux présents statuts.

Art. 20. Conduite des réunions du directoire.

20.1 Le président du directoire préside à toute réunion du directoire. En son absence, le directoire peut provisoirement élire un autre membre du directoire comme président temporaire.

20.2 Quorum

Le directoire ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la moitié de ses membres est présente ou représentée à une réunion du directoire.

20.3 Vote

Les décisions sont prises à la majorité des votes des membres du directoire présents ou représentés à chaque réunion du directoire.

Le président de la réunion a / n'a pas une voix prépondérante.

20.4 Tout membre du directoire peut se faire représenter à toute réunion du directoire en désignant sous forme écrite par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication tout autre membre du directoire comme son mandataire, une copie étant suffisante pour le prouver. Un membre du directoire peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

20.5 Tout membre du directoire qui prend part à une réunion du directoire par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à la réunion s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à cette réunion, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Une réunion qui s'est tenue par les moyens de communication susvisés sera censée s'être tenue au siège social de la Société.

20.6 Le directoire peut à l'unanimité prendre des résolutions écrites ayant le même effet que des résolutions adoptées lors d'une réunion du directoire dûment convoqué et s'étant régulièrement tenu. Ces résolutions écrites sont adoptées une fois datées et signées par tous les membres du directoire sur un document unique ou sur des documents séparés, une copie d'une signature originale envoyée par courrier, télécopie, courrier électronique ou toute autre moyen de communication étant considérée comme une preuve suffisante. Le document unique avec toutes les signatures ou, le cas échéant, les actes séparés signés par chaque membre du directoire, constitueront l'acte prouvant l'adoption des résolutions, et la date de ces résolutions sera la date de la dernière signature.

20.7 Sauf si la loi en dispose autrement, tout membre du directoire qui a, directement ou indirectement, un intérêt patrimonial dans une transaction soumise à l'approbation du directoire qui est en conflit avec l'intérêt de la Société doit informer le directoire de ce conflit d'intérêts et doit voir sa déclaration enregistrée dans le procès-verbal de la réunion du directoire. Ce membre du directoire ne peut ni participer aux discussions concernant la transaction en cause, ni au vote s'y rapportant. Tout conflit d'intérêts de ce type doit être rapporté à l'assemblée générale des actionnaires suivante, avant que toute décision concernant tout autre point ne soit prise.

Lorsqu'une seule personne exerce les fonctions dévolues à la compétence du directoire, et que cette personne a, dans une transaction conclue entre la Société et la personne exerçant les fonctions dévolues à la compétence du directoire, directement ou indirectement, un intérêt patrimonial qui est en conflit avec l'intérêt de la Société, ce conflit d'intérêt doit être divulgué dans le procès-verbal enregistrant la transaction en cause, et l'approbation du conseil de surveillance sera nécessaire à l'effet de conclure la transaction concernée.

Art. 21. Procès-verbaux des réunions du directoire.

24.1 Le secrétaire ou, s'il n'a pas été désigné de secrétaire, le président rédige le procès-verbal de toute réunion du directoire, qui est signé par le président et par le secrétaire, le cas échéant.

24.2 La personne exerçant seule les fonctions dévolues au directoire, le cas échéant, rédige et signe également un procès-verbal de ses résolutions.

24.3 Toute copie et extrait de procès-verbaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers seront signés par le président, par deux membres du directoire, ou par la personne exerçant seule les fonctions dévolues au directoire, le cas échéant.

Art. 22. Rapports avec les tiers. Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée en toute circonstance par la signature conjointe de deux membres du directoire, ou par la signature de la personne exerçant seule les fonctions dévolues au directoire, ou par les signatures conjointes ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le directoire ou par la personne exerçant seule les fonctions dévolues au directoire. Dans les limites de la gestion journalière, la Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir quant à la gestion journalière de la Société aura été délégué agissant seule ou conjointement conformément aux règles d'une telle délégation.

Art. 23. Pouvoirs du conseil de surveillance.

23.1 Un conseil de surveillance dont les membres n'ont pas besoin d'avoir la qualité d'actionnaires de la Société, sera en charge de la supervision permanente ainsi que du contrôle de l'administration de la Société par le directoire. Il ne peut en tout hypothèse pas interférer avec ladite administration.

23.2 S'il est constaté lors d'une assemblée générale des actionnaires que toutes les actions émises par la Société sont détenues par un seul actionnaire, il pourra n'y avoir qu'une seule personne en charge de la supervision de la Société, et ce, jusqu'à la première assemblée générale des actionnaires faisant suite au moment de la constatation par la Société que ses actions sont à nouveau détenues par plus d'un actionnaire. Dans ce cas et lorsque le terme

« conseil de surveillance » ou « membre du conseil de surveillance » est utilisé dans les présents statuts, celle-ci devra être entendu comme une référence à la personne exerçant seule les fonctions dévolues au conseil de surveillance.

23.3 Le conseil de surveillance bénéficie d'un droit d'information illimité concernant l'ensemble des opérations de la Société et peut inspecter l'ensemble des documents de la Société. Il peut requérir du directoire la communication de toute information nécessaire à l'exercice de ses fonctions, et peut directement ou indirectement procéder à toutes vérifications qu'il estime utiles à l'effet de ses fonctions.

Art. 24. Composition du conseil de surveillance.

24.1 Le conseil de surveillance est composé de trois membres au moins, sans préjudice des stipulations de l'article 23.2 des présents statuts.

24.2 Le conseil de surveillance doit choisir parmi ses membres un président du conseil de surveillance parmi ses membres. Il peut aussi choisir un secrétaire, qui peut n'être ni actionnaire ni membre du conseil de surveillance.

24.3 Un membre du conseil de surveillance ne peut pas être au même moment membre du directoire.

Art. 25. Election et révocation des membres du conseil de surveillance et terme du mandat.

25.1 Les membres du conseil de surveillance seront élus par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leurs émoluments et la durée de leur mandat.

25.2 Si une personne morale est nommée au poste de membre du conseil de surveillance de la Société, cette personne morale devra désigner une personne physique comme représentant permanent, qui exercera le mandat au nom et pour le compte de cette personne morale. La personne morale susvisée ne peut démettre son représentant permanent qu'à la condition de lui avoir déjà désigné un successeur. Une personne physique ne peut être le représentant permanent que d'un (1) membre du conseil de surveillance et ne peut pas en même temps être lui-même membre du conseil de surveillance.

25.3 Tout membre du conseil de surveillance peut être révoqué à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des actionnaires.

25.4 La durée du mandat d'un membre du conseil de surveillance ne peut excéder six (6) années et tout membre du conseil de surveillance exercera son mandat jusqu'à ce que son successeur ait été élu. Tout membre du conseil de surveillance sortant peut également être réélu pour des périodes successives.

Art. 26. Vacance dans le mandat d'un membre du conseil de surveillance.

26.1 Dans l'hypothèse où un poste de membre du conseil de surveillance devient vacant à la suite d'un décès, d'une incapacité juridique, d'une faillite, d'une retraite ou autre, cette vacance peut être provisoirement comblée par les membres du conseil de surveillance restant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui se prononcera sur une nomination permanente, si cela apparaît approprié.

26.2 Si, dans le cas où il existe plusieurs actionnaires, le nombre total des membres du conseil de surveillance devient inférieur à trois (3) ou à un minimum supérieur fixé par les présents statuts, le cas échéant, cette vacance doit être comblée sans délai soit par l'assemblée générale des actionnaires soit, provisoirement, par les membres du conseil de

surveillance restant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui se prononcera sur la nomination permanente.

26.3 Dans l'hypothèse où la vacance intervient dans le mandat de la personne exerçant seule les fonctions dévolues au conseil de surveillance de la Société, cette vacance doit être comblée sans délai par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 27. Convocation des réunions du conseil de surveillance.

27.1 Le conseil de surveillance se réunit sur convocation du président au mois deux fois par an au lieu indiqué dans l'avis de convocation tel que décrit au prochain alinéa. Le conseil de surveillance peut aussi être convoqué sur demande de deux (2) quelconques de ses membres ou par le directoire.

27.2 Un avis de convocation écrit à toute réunion du conseil de surveillance doit être donné à tous les membres du conseil de surveillance par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation devra mentionner la nature et les raisons de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment écrit de chaque membre du conseil de surveillance par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie d'un tel document écrit étant suffisante pour le prouver. Un avis de convocation n'est pas non plus requis pour des réunions du conseil de surveillance se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de surveillance. De même, un tel avis n'est pas requis dans le cas où tous les membres du conseil de surveillance sont présents ou représentés à une réunion du conseil de surveillance, ou dans le cas de décisions écrites conformément aux présents statuts.

Art. 28. Conduite des réunions du conseil de surveillance.

28.1 Le président du conseil de surveillance préside à toute réunion du conseil de surveillance. En son absence, le conseil de surveillance peut provisoirement élire un autre membre du conseil de surveillance comme président temporaire.

28.2 Quorum.

Le conseil de surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la moitié de ses membres est présente ou représentée à une réunion du conseil de surveillance.

28.3 Vote

Les décisions sont prises à la majorité des votes des membres du conseil de surveillance présents ou représentés à chaque réunion du conseil de surveillance. Le président de la réunion ne dispose pas d'une voix prépondérante.

28.4 Tout membre du conseil de surveillance peut se faire représenter à toute réunion du conseil de surveillance en désignant sous forme écrite par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication tout autre membre du conseil de surveillance comme son mandataire, une copie étant suffisante pour le prouver. Un membre du conseil de surveillance peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

28.5 Tout membre du conseil de surveillance qui prend part à une réunion du conseil de surveillance par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à la réunion s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à cette réunion, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Une réunion qui s'est tenue par les moyens de communication susvisés sera censée s'être tenue au siège social de la Société.

28.6 Le conseil de surveillance peut à l'unanimité prendre des résolutions écrites ayant le même effet que des résolutions adoptées lors d'une réunion du conseil de surveillance dûment convoquée et s'étant régulièrement tenue. Ces résolutions écrites sont adoptées une fois datées et signées par tous les membres du conseil de surveillance sur un document unique ou sur des documents séparés, une copie d'une signature originale envoyée par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication étant considéré comme une preuve suffisante. Le document unique avec toutes les signatures ou, le cas échéant, les actes séparés signés par chaque membre du conseil de surveillance, constitueront l'acte prouvant l'adoption des résolutions, et la date de ces résolutions sera la date de la dernière signature.

28.7 Sauf si la loi en dispose autrement, tout membre du conseil de surveillance qui a, directement ou indirectement, un intérêt patrimonial dans une transaction soumise à l'approbation du conseil de surveillance qui est en conflit avec l'intérêt de la Société doit informer le conseil de surveillance de ce conflit d'intérêts et doit voir sa déclaration enregistrée dans le procès-verbal de la réunion du conseil de surveillance. Ce membre du conseil de surveillance ne peut ni participer aux discussions concernant la transaction en cause, ni au vote s'y rapportant. Tout conflit d'intérêts de ce type doit être rapporté à l'assemblée générale des actionnaires suivante, avant que toute décision concernant tout autre point ne soit prise. Lorsqu'une seule personne exerce les fonctions dévolues au conseil de surveillance et que, dans une transaction conclue entre la Société et cette personne exerçant seule les fonctions dévolues au conseil de surveillance, cette dernière a, directement ou indirectement, un intérêt patrimonial qui est en conflit avec l'intérêt de la Société, ce conflit d'intérêt doit être divulgué dans le procès-verbal enregistrant la transaction en cause.

Art. 29. Procès-verbaux des réunions du conseil de surveillance.

29.1 Le secrétaire ou, s'il n'a pas été désigné de secrétaire, le président rédige le procès-verbal de toute réunion du conseil de surveillance, qui est signé par le président et par le secrétaire, le cas échéant.

29.2 La personne exerçant seule les fonctions dévolues au conseil de surveillance, le cas échéant, rédige et signe également un procès-verbal de ses résolutions.

29.3 Toute copie et extrait de procès-verbaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers seront signés par le président, par deux (2) membres du conseil de surveillance ou par la personne exerçant seule les fonctions dévolues au conseil de surveillance, le cas échéant.

E. Surveillance de la société

Art. 30. Commissaire(s) aux comptes statutaires - réviseur(s) d'entreprises.

30.1 Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes statutaires, qui peuvent être des actionnaires ou non.

30.2 L'assemblée générale des actionnaires détermine le nombre de(s) commissaire(s) aux comptes statutaire(s), nomme celui-ci/ceux-ci et fixe la rémunération et la durée de son/leur mandat, qui ne peut excéder six (6) ans. Un ancien commissaire aux comptes ou un commissaire aux comptes sortant peut être réélu par l'assemblée générale des actionnaires.

30.3 Tout commissaire aux comptes statutaire peut être démis de ses fonctions à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des actionnaires.

30.4 Dans l'hypothèse où le nombre de commissaires aux comptes statutaires serait réduit de plus de la moitié pour cause de décès ou autre, le directoire doit convoquer l'assemblée générale des actionnaires sans délai afin de combler cette/ces vacance(s).

30.5 Les commissaires aux comptes statutaires ont un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents de toutes les opérations de la Société.

30.6 Les commissaires aux comptes statutaires peuvent être assistés par un expert pour vérifier les livres et les comptes de la Société. Cet expert doit être approuvé par la Société.

30.7 Dans le cas où il existe plusieurs commissaires aux comptes statutaires, ceux-ci constituent un conseil des commissaires aux comptes, qui devra choisir un président parmi ses membres. Il peut également désigner un secrétaire, qui n'a pas à être ni actionnaire, ni commissaire aux comptes. Les règles des présents statuts concernant la convocation et la conduite des réunions du directoire s'appliquent à la convocation et à la conduite des réunions du conseil des commissaires aux comptes.

30.8 Dans l'hypothèse où la Société remplirait deux (2) des trois (3) critères stipulés dans le premier paragraphe de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre du commerce et des sociétés et sur la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, sur une période de temps prévue à l'article 36 de cette même loi, les commissaires aux comptes statutaires sont remplacés par un réviseur d'entreprises agréé, choisis parmi les réviseurs d'entreprises agréés de Luxembourg, pour être nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine la durée de son mandat.

F. Exercice - Bénéfices - Dividendes provisoires

Art. 31. Exercice. L'exercice de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de la même année

Art. 32. Bénéfices.

32.1 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, au moins cinq pour cent (5 %) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

32.2 Les sommes allouées à la Société par un actionnaire peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'actionnaire accepte cette affectation.

32.3 En cas de réduction de capital, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social émis.

32.4 Aux conditions et termes prévus par la loi, et sur recommandation du directoire, l'assemblée générale des actionnaires décidera de la manière dont le reste des bénéfices annuels nets sera affecté, conformément à la loi et aux présents statuts.

Art. 33. Dividendes provisoires - Prime d'émission.

33.1 Aux conditions et termes prévus par la loi, le directoire pourra procéder à la distribution de bénéfices provisoires.

33.2 La prime d'émission, le cas échéant, est librement distribuable aux actionnaires par une résolution des actionnaires/de l'actionnaire ou des membres du directoire/du membre unique du directoire, sous réserve de toute disposition légale concernant l'inaliénabilité du capital social et de la réserve légale.

G. Liquidation

Art. 34. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui décide de la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun.

H. Loi applicable

Art. 35. Loi applicable. Les présents statuts doivent être lus et interprétés selon le droit luxembourgeois, auquel ils sont soumis. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2011.
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2012.
- 3) Les bénéfices provisoires peuvent aussi être distribués pendant le premier exercice de la Société.

Souscription et Paiement

Toutes les actions ont été souscrites comme suit:

- 1) Panshire Luxembourg S.à r.l., prénommée, a payé vingt-sept mille euros (EUR 27.000,-) pour une souscription de deux cent soixante-dix mille (270.000) actions de Classe A;
- 2) Nicolas ver Hulst, prénommé, vingt-six mille euros (EUR 26.000,-) pour une souscription de deux cent soixante mille (260.000) actions de Classe A;
- 3) Edoardo Lanzavecchia, prénommé, a payé vingt-sept mille euros (EUR 27.000,-) pour une souscription de deux cent soixante-dix mille (270.000) actions de Classe A;
- 4) Olaf Kordes, prénommé, a payé trois mille huit cent neuf euros et cinquante cents (EUR 3.809,50,-) pour une souscription de trente huit mille quatre-vingt quinze (38.095) actions de Classe A;
- 5) Nicolas Macquin, prénommé, a payé trois mille huit cent neuf euros et cinquante cents (EUR 3.809,50,-) pour une souscription de trente huit mille quatre-vingt quinze (38.095) actions de Classe A;
- 6) Julien Leleu, prénommé, a payé deux mille huit cent cinquante-sept euros et vingt cents (EUR 2.857,20,-) pour une souscription de vingt huit mille cinq cent soixante-douze (28.572) actions de Classe A;
- 7) Thomas Mulliez, prénommé, a payé deux mille huit cent cinquante-sept euros et vingt cents (EUR 2.857,20,-) pour une souscription de vingt huit mille cinq cent soixante-douze (28.572) actions de Classe A;
- 8) Valentina Pippolo, prénommée, a payé mille neuf cent quatre euros et quatre-vingts (EUR 1.904,80,-) pour une souscription de dix-neuf mille quarante-huit (19.048) actions de Classe A;
- 9) Finalco, prénommée, a payé mille quatre-vingt quinze euros et vingt cents (EUR 1.095,20,-) pour une souscription de dix mille neuf cent cinquante-deux (10.952) actions de Classe A;
- 10) Patricia Desquesnes, prénommée, a payé mille quatre-vingt quinze euros et vingt cents (EUR 1.095,20,-) pour une souscription de dix mille neuf cent cinquante-deux (10.952) actions de Classe A;
- 11) Arnaud Million, prénommé, a payé mille quatre-vingt quinze euros et vingt cents (EUR 1.095,20,-) pour une souscription de dix mille neuf cent cinquante-deux (10.952) actions de Classe A;
- 12) Christophe Neumann, prénommé, a payé mille quatre-vingt quinze euros et vingt cents (EUR 1.095,20) pour une souscription de dix mille neuf cent cinquante-deux (10.952) actions de Classe A;
- 13) Yann Dremiere, prénommé,
a payé trois cent quatre-vingt un (EUR 381,-) pour une souscription de trois mille huit cent dix (3.810) actions de Classe A,

Total: cent mille euros (EUR 100.000,-) payés pour un million (1.000.000) d'actions de Classe A.

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de cent mille euros (EUR 100.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles sont remplies.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont évalués à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Résolutions de l'actionnaire constituant

L'actionnaire constituant, représentant l'intégralité du capital émis de la Société et considérant avoir été dûment convoqué, a immédiatement approuvé les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité par l'assemblée générale des actionnaires.

- 1 Le nombre de membres du directoire a été fixé à trois (3), le nombre de membres du conseil de surveillance a été fixé à trois (3) et le nombre de commissaires aux comptes statutaires à un (1).

2 Les personnes suivantes ont été nommées membres du directoire de la Société:

- a) Sébastien Wiander, né le 22 août 1977 à Verviers, Belgique, dont l'adresse professionnelle est située AB Fund Services 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg;
- b) Jean Bodoni, né le 12 juillet 1949 à Ixelles, Belgique, dont l'adresse professionnelle est située Dexia BIL 69, route d'Esch L-1470 Luxembourg; et
- c) Hervé Hautin, né le 12 septembre 1962 à Bourges, France dont l'adresse personnelle est située au 40, rue Desaix, 78800 Houilles, France.

3 Les personnes suivantes ont été nommées membres du conseil de surveillance de la Société:

- a) Alain Blanc-Brude, né le 10 juillet 1946 à Lyon, France, dont l'adresse personnelle est située 6 Lacets Saint Léon, MC - 98000 Monaco;
- b) Nicolas ver Hulst né le 21 août 1953 à Versailles, France, dont l'adresse personnelle est située 20 Cité Malesherbes, 75009 Paris, France; et
- c) Edoardo Lanzavecchia né le 21 janvier 1959 à Milan, Italie, dont l'adresse personnelle est située Via Petrarca 22/A 20123 Milan, Italie.

4 La personne suivante a été nommée commissaire aux comptes statutaire de la Société:

Marcel Dumont, né le 4 avril 1955 à Wardin en Belgique, dont l'adresse personnelle est située à Bourcy 96/A 6600, Bastogne, Belgique;

5 Le mandat des membres du directoire, des membres du conseil de surveillance et du commissaire aux comptes statutaire se termine à la date à laquelle l'assemblée générale des actionnaires ou l'actionnaire unique, selon le cas, décide de l'approbation des comptes de la Société pour l'exercice social 2015 ou à toute date antérieure déterminée par l'assemblée générale des actionnaires ou par l'actionnaire unique, selon le cas.

6 L'adresse du siège social de la Société est fixée au 26 A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction en française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, connu du notaire instrumentaire par ses noms, prénoms usuels, états et demeures, le mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: N. Bonnet, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 6 juin 2011. Relation: RED/2011/1119. Reçu soixante-quinze (75.-) euros

Le Receveur ff. (signé): ELS.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011081547/1285.

(110090708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Survival S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 9, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 63.804.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091512/10.

(110103059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Survival S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 9, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 63.804.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091513/10.

(110103074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

SWV II Limited, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 127.727.

Suite à un changement d'adresse de CLARENDON Nominees Limited et Portmann Nominees Limited, Associés de la Société, il y a lieu de modifier les données de ceux-ci comme suit: CLARENDON Nominees Limited et Portmann Nominees Limited ont dorénavant leur siège social au 2, The Forum, Grenville Street, JE1 4HH St. Helier, Jersey.

Luxembourg, le 27 juin 2011.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2011091515/15.

(110102408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.**Tempus Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 149.243.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011091517/10.

(110102683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.**Tyco Electronics Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 140.359.

Les comptes annuels au 24 septembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091518/10.

(110102520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.**Terra Alma S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 137.386.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091519/10.

(110102551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.**TLcom II Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 143.485.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 17 décembre 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 17 janvier 2011.

Francis KESSELER
NOTAIRE

Référence de publication: 2011091520/13.

(110102434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Tontarelli Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4901 Bascharage, Z.I. Bommelscheuer.

R.C.S. Luxembourg B 107.009.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TONTARELLI LUX S.A.
Z.I. Bommelscheuer - BP 83
L-4901 BASCHARAGE
Signature

Référence de publication: 2011091521/13.

(110103007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Triagoz S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 106.803.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 30 décembre 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 31 janvier 2011.

Francis KESSELER
NOTAIRE

Référence de publication: 2011091522/13.

(110102441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Tyco Electronics Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 123.549.

Les comptes annuels au 24 septembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091523/10.

(110102526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Z.I.K. Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 37.391.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 28 décembre 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 28 janvier 2011.

Francis KESSELER
NOTAIRE

Référence de publication: 2011091527/13.

(110102460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Zurich Eurolife S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 45, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 51.753.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 17 décembre 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 17 janvier 2011.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2011091528/13.

(110102436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

ACMBernstein Strategies, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 134.520.

EXTRAIT

M. Steven Barr a démissionné de sa fonction d'administrateur de la Société avec effet au 31 mai 2011 et le conseil d'administration a décidé de nommer M. Louis Thomas Mangan, 1345 Avenue of the Americas, NY 10105, U.S.A., en remplacement de l'administrateur de la Société avec effet au 31 mai 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2011.

Pour ACMBernstein Strategies

Signature

Référence de publication: 2011091536/15.

(110102189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Aquasourca S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 1, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 109.813.

Changement d'adresse à effet du 6 mai 2011 de Madame Alice Crepet au 60 avenue Leo Errera, B-4180 UCCLE (Belgique).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2011.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011091539/14.

(110101774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

BARDEEN Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 128.484.

Das Verwaltungsratsmitglied Lothar Rafalski hat seine Berufsadresse von 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg nach 6, rue Dicks, L-1417 Luxembourg verlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 27. Juni 2011.

Für die BARDEEN Management Company S.A.

Hauck & Aufhäuser Alternative Investment Services S.A.

Die Domizilstelle

Mario Warny / Patrick Obach

Référence de publication: 2011091541/15.

(110102239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Boutique Hotel Finance S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 101.915.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle de la société tenue à Luxembourg le 23 mai 2011

Le mandat du Commissaire aux Comptes, à savoir la Fiduciaire Jean-Marc Faber & Cie Sàrl, ayant son siège au 63-65 rue de Merl, L-2146 Luxembourg, est renouvelé jusqu'à l'assemblée Générale de 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

BOUTIQUE HOTEL FINANCE S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011091543/15.

(110101927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

D.C.T. S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 98.768.

—
Je soussigné, Joseph Delrée, gérant de la société INNOVATRUST SARL, Expert Comptable, agissant en tant que domiciliataire de la société D.C.T. SA enregistré au RCS sous le numéro B 98768, sise au 2A/46 route d'Eselborn à L-9706 Clervaux, dénonce par la présente le siège de la société et ce avec effet immédiat,

Clervaux, le 06 Juin 2011.

Innovatrust Sàrl

Expert Comptable

Joseph Delrée

Gérant

Référence de publication: 2011091547/14.

(110102181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Jacquet International, Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 49.219.

—
Société constituée le 28 octobre 1994 par Maître Reginald Neuman, acte publié au Mémorial C n° 60 du 7 février 1995.

Les statuts furent modifiés par Me Reginald Neuman le 26 octobre 1995 (Mém C n° 13 du 9.01.96), le 13 décembre 1996 (Mem C no 135 du 20.03.97) et le 24 mai 2000 (Mem C no 735 du 6.10.2000).

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale ordinaire tenue le 8 juin 2011 que:

Le mandat de chacun des trois administrateurs à savoir Messieurs Jean WAGENER, Donald VENKATAPEN et Eric JACQUET ainsi que le mandat du commissaire aux comptes, Monsieur Henri VAN SCHINGEN sont reconduits pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2017.

Pour extrait

Jean WAGENER

Administrateur

Référence de publication: 2011091564/19.

(110102194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Les Quatre S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6690 Moersdorf, 2, Sauergaass.

R.C.S. Luxembourg B 147.186.

Je viens par la présente lettre, vous informer ma décision de démissionner de mes fonctions d'administrateur, ainsi que d'administrateur délégué de la société LES QUATRE S.A., à compter d'aujourd'hui, le 29 juin 2011.

Echternach, le 29 juin 2011.

Silva Santos Vitor Manuel

22 rue Kahlenbeerch

L- 6452 Echternach

Référence de publication: 2011091567/13.

(110102139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Morgan Stanley Luxembourg International Reinsurance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 39.013.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Tenue à Luxembourg, le 17 juin 2011

L'assemblée décide de nommer Administrateurs les personnes suivantes jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2011:

Mme B. Elizabeth Fischer, 1585 Broadway, New York, NY 10036, Etats-Unis d'Amérique

M. Frank Lagerstedt, 750 Seventh Avenue, New York NY 10019, Etats-Unis d'Amérique

M. Jorge Iragorri, 1585 Broadway, New York, NY 10036, Etats-Unis d'Amérique

M. Fabrice Frere, 534 rue de Neudorf, L-2220, Luxembourg.

L'assemblée décide de nommer Deloitte s.a. en tant que réviseur indépendant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2011.

Pour la Société Morgan Stanley Luxembourg International Reinsurance S.A.

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2011091569/19.

(110102086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Morgan Stanley Luxembourg Reinsurance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 56.772.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Tenue à Luxembourg, le 17 juin 2011

L'assemblée décide de nommer Administrateurs les personnes suivantes jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2011:

Mme B. Elizabeth Fischer, 1585 Broadway, New York, NY 10036, Etats-Unis d'Amérique

M. Frank Lagerstedt, 750 Seventh Avenue, New York NY 10019, Etats-Unis d'Amérique

M. Jorge Iragorri, 1585 Broadway, New York, NY 10036, Etats-Unis d'Amérique

M. Fabrice Frere, 534 rue de Neudorf, L-2220, Luxembourg.

L'assemblée décide de nommer Deloitte s.a. en tant que réviseur indépendant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2011.

Pour la Société

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2011091570/19.

(110102088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

MMB and Partners S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 118.351.

—
Extrait des résolutions du 1^{er} juin 2011

Il est décidé de renouveler, dès cet instant, les mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société SM Consulting S.A. jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2016.

Cette société a pour représentant permanent Mme Desiree SINGH, née le 23 mars 1964 à Belize City et est domiciliée professionnellement #1 Mapp Street à Belize City - Belize

FMV & PARTNERS S.A.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2011091572/15.

(110102128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Pyoni AG, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 125.199.

Hiermit kündigen wir den mit der PYONI AG (R.C. B 125 199 Luxembourg) am 07.10.2010 abgeschlossenen Domizilierungsvertrag mit sofortiger Wirkung.

Ab dem 22.06.2011 hat die Gesellschaft somit nicht mehr ihren Sitz unter der Adresse:

11A, Boulevard Joseph II, L - 1840 Luxembourg

Luxemburg, den 21.06.2011.

NASRI (Geschäftsführer)

FIDUCIAIRE CONSEIL ET MANAGEMENT S.A.R.L

Société à responsabilité limitée

Unterschrift

Référence de publication: 2011091573/15.

(110101362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Kuelbecherhaff S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9085 Ettelbruck, 4, Zone Artisanale et Commerciale.

R.C.S. Luxembourg B 161.706.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendelf, am sechzehnten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Pierre PROBST, mit dem Amtssitz in Ettelbruck.

Sind erschienen:

1) Die Genossenschaft CONVIS Herdbuch Service Elevage et Génétique, mit Sitz in L-9004 Ettelbruck, 4 Zone Artisanale, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 113221, (matr: 2005 25 00 088)

gegründet gemäss Privaturkunde erstellt am 9. Dezember 2005, publiziert im Mémorial C des Sociétés et Associations, Nummer 682 am 4.4.2006.

vertreten durch ihren Präsidenten Herrn Louis BOONEN, Bauer, geboren am 5. Oktober 1957 in Stramproy, wohnhaft in L-7681 Waldbillig, 21 rue Laach, welcher die Gesellschaft rechtmässig vertreten kann laut Artikel 26 der Statuten,

hier vertreten durch Herrn Guy SCHMIT, Bauer, wohnhaft in L9640 Boulaide, 15, rue Romaine, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift datiert vom 10. Juni 2011, welche Vollmacht, nach „ne varietur“ Paraphierung durch die Anwesenden und den instrumentierenden Notar, dieser Urkunde beigegeben bleibt um mit derselben einregistriert zu werden,

2) Die Kommanditgesellschaft deutschen Rechts F + W HOLDING GMBH & CO KG, mit Sitz in D-49681 Garrel, Auf'm Halskamp 12,

eingetragen im Handelsregister Oldenburg unter der Nummer HRA 150348) hier vertreten durch den persönlich haftenden Gesellschafter FLEMING + WENDELN VERWALTUNGS-GMBH, mit Sitz in D-49681 Garrel, Auf'm Halskamp 12, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Oldenburg unter der Nummer HRB 150299,

hier vertreten durch Herrn Peter FLEMING, Geschäftsmann, geboren am 28. März 1944 in Oldenburg, wohnhaft in D-49681 Garrel Südstrasse 35;

3) Herr Gottfried ANTONY, Tierzuchtberater, geboren am 6. Februar 1962 in Neuerburg, wohnhaft in D-54675 Geichlingen, Berscheiderstr. 36

Die KompONENTEN ersuchen den unterzeichneten Notar, die Satzung einer von ihr zu gründenden Aktiengesellschaft luxemburgischen Rechts wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Zwischen den Vertragsparteien und allen Personen welche später Aktionäre der Gesellschaft werden, wird eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung "KUELBECHERHAFF S.A." gegründet.

Art. 2. Die Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer gegründet. Sie kann frühzeitig aufgelöst werden durch Beschluss der Aktionäre, entscheidend so, wie im Falle einer Satzungsänderung.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Ettelbruck.

Art. 4. Zweck der Gesellschaft ist die Produktion und der Verkauf von Schweinen. Die Gesellschaft kann jede andere Tätigkeit welche mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt in Verbindung steht oder welche diesen fördern kann im In- und Ausland, ausüben.

Art. 5. Das gezeichnete Aktienkapital beträgt dreihunderttausend Euro (EUR 300.000,-), eingeteilt in hundert (100) Aktien mit einem Nominalwert von je dreitausend Euro (3.000.- EUR). Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme in den Generalversammlungen.

Die Aktien sind, je nach Wahl des Eigentümers, Inhaber- oder Namensaktien.

Es können, je nach Wunsch der Aktionäre, Zertifikate über eine oder mehrere Aktien ausgestellt werden.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder herabgesetzt werden, durch Beschluss der Generalversammlung, welcher wie im Falle einer Satzungsänderung zu fassen ist.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäß den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien erwerben.

Art. 6. Da die Gesellschaft aus mehreren Aktionären besteht, wird sie durch einen Vorstand, bestehend aus mindestens drei Mitgliedern, die nicht Aktionäre sein müssen, geleitet.

Die Vorstandsmitglieder werden von der Hauptversammlung der Aktionäre ernannt, die ihre Anzahl, Bezahlung, Amtsdauer für einen Zeitraum von maximal sechs Jahren festsetzt, und die ihr Amt bis zur Wahl ihres Nachfolgers ausübt. Die Vorstandsmitglieder können wiedergewählt und mit oder ohne Grund durch einen Beschluss der Hauptversammlung der Aktionäre abgelöst werden.

Soweit eine Kapitalgesellschaft als Vorstandsmitglied bestellt ist, bestimmt sie eine natürliche Person, die ihre Aufgaben ausübt und in ihrem Auftrag und in ihrem Namen handelt.

Im Fall einer Vakanz im Vorstand können sich gegebenenfalls die verbleibenden Vorstandsmitglieder versammeln und einen Ersatz wählen, der die freie Stelle bis zur nächsten Hauptversammlung ausübt.

Die Vorstandsmitglieder sind auch nach Ablauf ihrer Amtszeit gehalten, ihnen zugänglich gemachte Informationen über die Gesellschaft, die den Belangen der Gesellschaft schaden könnten, nicht zu offenbaren, abgesehen den Fall, dass eine solche Mitteilung gesetzlich vorgeschrieben ist oder im öffentlichen Interesse liegt.

Art. 7. Der Vorstand hat die weitestgehenden Befugnisse, alle Handlungen vorzunehmen, die zur Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig oder nützlich sind, soweit diese nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtigen Satzungen der Generalversammlung vorbehalten ist.

Der Vorstand ist ermächtigt, Vorauszahlungen auf Dividenden zu machen, im Rahmen der Bedingungen und gemäß den Bestimmungen welche durch das Gesetz festgelegt sind.

Der Vorstand kann seine Befugnisse zur Erledigung der täglichen Geschäftsführung sowie die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft ganz oder teilweise an einen oder mehrere Vorstandsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Bevollmächtigte übertragen, die nicht Aktionäre sein müssen.

Die Übertragung der täglichen Geschäftsführung an ein Vorstandsmitglied unterliegt der vorherigen Genehmigung der Generalversammlung.

Es steht dem Vorstandsmitglied zu, Spezialvollmachten zu erteilen für Rechtsgeschäfte, zu denen er selbst befugt ist.

Hat die Gesellschaft nur ein Vorstandsmitglied, wird die Gesellschaft Dritten gegenüber rechtsverbindlich durch dessen alleinige Unterschrift verpflichtet.

Art. 8. Die Gesellschaft wird bei Gericht als Klägerin oder als Beklagte durch ein Vorstandsmitglied oder durch die hierzu speziell bevollmächtigte Person rechtsgültig vertreten.

Art. 9. Die Tätigkeit der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Kommissare überwacht. Sie werden ernannt für eine Dauer, welche sechs Jahre nicht überschreiten darf.

Art. 10. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember.

Art. 11. Die jährliche Generalversammlung tritt am Gesellschaftssitz oder an dem im Einberufungsschreiben genannten Ort zusammen und zwar am dritten Dienstag des Monats April jeden Jahres um 14.00 Uhr.

Falls dieser Tag ein Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Werktag statt.

Art. 12. Um der Generalversammlung beiwohnen zu können, müssen die Besitzer von Inhaberaktien fünf volle Tage vor dem festgesetzten Datum ihre Aktien hinterlegen. Jeder Aktionär hat das Recht selbst zu wählen oder einen Mandatar zu bestellen. Letzterer muss nicht unbedingt Aktionär sein.

Art. 13. Die Generalversammlung hat die weitestgehenden Befugnisse um alle Handlungen, welche die Gesellschaft betreffen, zu tätigen oder gutzuheißen. Sie entscheidet über die Zuweisung und über die Aufteilung des Nettogewinns.

Die Generalversammlung kann beschließen, Gewinne und freie Rücklagen zur Kapitaltilgung zu benutzen, ohne dabei das Kapital zu verringern.

Art. 14. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915.

Übergangsbestimmungen

- 1) Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tag und endet am 31. Dezember 2011.
- 2) Die erste ordentliche Generalversammlung findet statt im Jahre 2012.

Zeichnung und Einzahlung

Nachdem die Satzung wie hiervor festgesetzt wurde, haben die Erschienenen erklärt, die Gesamtheit des Kapitals wie folgt zu zeichnen:

F + W HOLDING GMBH & CO KG, vorbenannt	65 Aktien
CONVIS S.C., vorbenannt	30 Aktien
Herr Gottfried ANTONY, vorbenannt	5 Aktien
Total: einhundert Aktien	100 Aktien

Alle Aktien sind voll in bar eingezahlt, so dass der Gesellschaft ab heute der Betrag von dreihunderttausend Euro (EUR 300.000,-) zur Verfügung steht, wie es dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde, der dies ausdrücklich bestätigt.

Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Schätzung der Gründungskosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und jedwelche Auslagen, welche der Gesellschaft aus der gegenwärtigen Gründung erwachsen, auf ungefähr EUR 1.400,-.

Außerordentliche Generalversammlung

Sodann haben die Erschienenen in einer außerordentlichen Generalversammlung folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Zahl der Vorstandsmitglieder wird auf vier (4) festgelegt, die der Kommissare auf einen (1).

Zu Vorstandsmitgliedern werden ernannt:

- Herr Guy SCHMIT, Bauer, geboren am 3. Dezember 1968 in Esch/Alzette wohnhaft in L-9640 Boulaide, 15, rue Romaine,
- Herr Jürgen HOLLING, Geschäftsmann, geboren am 5. März 1953 in Berge (Deutschland), wohnhaft in D-49626 Berge, Fürstenauer Damm 3,
- Herr Josef ABELING, Geschäftsmann, geboren am 3. Dezember 1962 in Cloppenburg, wohnhaft in D-49661 Cloppenburg, Efeustr. 51,
- Herr Gottfried ANTONY, Geschäftsmann, vorbenannt,

2. Zum delegierten Vorstandsmitglied des Vorstandes wird ernannt Herr Jürgen HOLLING, vorbenannt.

3. Zum Kommissar wird ernannt:

Die Gesellschaft EWA REVISION S.A., mit Sitz in L-9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 38 937.

4. Die Mandate der Vorstandsmitglieder sowie des Kommissars enden mit dem Jahr 2017.

5. Zur wirksamen Vertretung der Gesellschaft ist die gemeinsame Unterschrift von drei Vorstandsmitgliedern oder die alleinige Unterschrift eines delegierten Vorstandsmitgliedes erforderlich.

6. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-9085 Ettelbruck, 4 Zone Artisanale & Commerciale.

Worüber Urkunde, Aufgenommen zu Ettelbrück, in der Amtsstube, Datum wie Eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Schmit, Fleming, Antony, Probst.

Enregistré à Diekirch, le 17 juin 2011. Relation: DIE/2011/5939. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Tholl.

FUER GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Gesellschaft auf Begeh und zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Ettelbruck, den 29. Juni 2011.

Référence de publication: 2011089172/138.

(110100674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

Rollingergrund Premium Properties SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2441 Luxembourg, 330, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 140.727.

—
AUSZUG

Aus der Niederschrift der ordentlichen Generalversammlung vom 2. November 2010 geht hervor, dass:

- die Mandate der Herren Manfred Finger, Dr. Peter Delwing und Erich Reiter als Verwaltungsratsmitglieder der Gesellschaft bis zur jährlichen ordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft des Jahres 2013 verlängert wurden,
- das Mandat von Herrn Richard Andres als Buchprüfer der Gesellschaft bis zur jährlichen ordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft des Jahres 2011 verlängert wurde.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2011091575/16.

(110101873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

RBS (Luxembourg) Agriculture S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 132.134.

—
Extrait des résolutions écrites prises le 13 avril 2011

L'actionnaire unique a décidé de nommer les personnes suivantes aux postes d'administrateurs pour une durée d'un an expirant à l'issue de la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2012:

- Lorna Cassidy
- Oezguel Guelbey
- Paul Guillaume
- James Frederick Adrian Reynolds
- Antonio Thomas

L'actionnaire unique a décidé de nommer DELOITTE S.A. en tant que réviseur d'entreprises indépendant pour une durée d'un an expirant à l'issue de la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RBS (Luxembourg) Agriculture S.A.

Oezguel Guelbey / Lorna Cassidy

Référence de publication: 2011091576/20.

(110102069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Schubert Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 112.029.

—
Extrait des résolutions du 8 juin 2010

- Démission du commissaire aux comptes Advanced Accountants & Associates Limited
- Nomination de FMV Consulting SA, 47 boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg, RCS n°B109612 à partir du 9 juin 2010 jusqu'à l'assemblée ordinaire de 2015.

FMV & PARTNERS S.A.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2011091577/14.

(110102122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Theta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 142.044.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 10 Juin 2011

En date du 10 juin 2011, l'Assemblée Générale a décidé:

D'accepter la démission de Monsieur Richard GODDARD en tant que Gérant de la Société.

De nommer Monsieur Garvan Rory PIETERS, né le 29 mars 1958 à Eireannach, Irlande et ayant son adresse professionnelle au 19, rue de Bitbourg, L- 1273 Luxembourg, en tant que Gérant de la Société.

A compter du 10 juin 2011, les membres du Conseil de Gérance sont donc les suivants: Mme Agnès LARUELLE, M. Garvan Rory Pieters et M. Martin VOGEL.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2011.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011091578/18.

(110101855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

NBG Asset Management Luxembourg, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 81.459.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2011:

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires renouvelle, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en juin 2012, les mandats des administrateurs de Messieurs Spyridon KAPSOKAVADIS (Président), Robert DENORMANDIE, Vangelis SOFOS et Dimitris PAPAIOANNOU.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires renouvelle pour une période d'un an expirant à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en juin 2012, Deloitte S.A., 560 rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, en tant que Commissaires aux Comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011089907/16.

(110101179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Nespresso Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 21, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 80.855.

Extrait de la résolution de l'associé unique en date du 1^{er} mars 2011

L'associé accepte la démission de Monsieur Daniel BLARER de son mandat de gérant en date du 31 décembre 2010 et décide de nommer, avec effet au 31 décembre 2010, comme nouveau gérant Monsieur Alexander SCHOENEGGER, né le 17 juillet 1970 à Vienne (Autriche) demeurant Avenue de Foestraet 32 - 1180 Uccle.

La durée du mandat du gérant est illimitée.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 29 juin 2011.

Référence de publication: 2011089908/14.

(110101325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.
